

Rapport Développement Durable Pornic agglo Pays de Retz

2021



PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ



Faire maintenant
Faire durablement

Table des matières

Préambule	4
I) Présentation de Pornic aggro Pays de Retz	5
II) Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	6
A- LA MISSION TRANSITION ÉNERGETIQUE DE L'AGGLOMERATION	6
B- LA MOBILITE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	7
C- LA POLITIQUE DE L'HABITAT : LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE EN ACTION	9
D- LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGETIQUE	10
.....	12
III) Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	12
E- L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES, UN SERVICE ESSENTIEL POUR LA PROTECTION DES MILIEUX	12
F- GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)	13
G- EAUX PLUVIALES URBAINES	14
H- LA DEFENSE INCENDIE	14
I- SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX DE Baignade/PAVILLON BLEU	14
J- LA POLITIQUE DE L'EAU AU SEIN DE L'AGGLOMERATION	15
K- PRESERVATION DES ESPACES AGRICOLES ET DES MILIEUX NATURELS	15
L- L'ANIMATION AU SERVICE DE LA BIODIVERSITE ET DE LA PROTECTION DES MILIEUX	15
.....	18
IV) Amélioration de la Qualité de vie et épanouissement de tous les habitants..	18
A- AMELIORER L'ACCES A LA CONNAISSANCE, A LA CULTURE ET A LA PRATIQUE SPORTIVE	18
B- AMELIORER LA TRANQUILITE PUBLIQUE ET LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS	20
V) Solidarité entre les territoires et les générations	23
A- SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES	23
B- SOLIDARITE ENTRE LES GENERATIONS ET AUPRES DES HABITANTS DU TERRITOIRE	24
.....	31
VI) Produire et consommer durablement	31
A- ACTIONS MENEES SUR LA REDUCTION DES DECHETS A COLLECTER ET A TRAITER	31
B- L'ANIMATION SUR LA PREVENTION DES DECHETS ET LE GESTE DE TRI	33

<i>C- L'AGRICULTURE, UN ENJEU CRUCIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE</i>	<i>36</i>
<i>D- L'ECO EXEMPLARITE DE L'AGGLOMERATION DANS LA CONSOMMATION DURABLE.....</i>	<i>37</i>
VII) Impliquer et mobiliser les élus, les services et le territoire autour des enjeux de Développement Durable.....	38
<i>A- LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE AU CŒUR DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT</i>	<i>38</i>
<i>B- LE PROJET DE TERRITOIRE : FAIRE MAINTENANT, FAIRE DURABLEMENT</i>	<i>39</i>
GLOSSAIRE.....	40

Préambule

Le Développement Durable se définit de la manière suivante « un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs » (Rapport Bruntland 1987).

Ainsi le développement durable concilie la prospérité économique, l'harmonie sociale et la protection de l'environnement. Ce qui permet de développer des projets :

- Viables, en stimulant l'activité économique tout en ménageant les ressources naturelles,
- Équitables, en présentant des atouts économiques avec une répartition équitable des richesses engendrées,
- Vivables, en limitant les nuisances et les pollutions tout en favorisant le progrès social et la santé publique.

Pourquoi un rapport développement durable ?

L'article 255 de la loi n°210-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat d'orientation budgétaire, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport a pour objectifs de mettre au centre des débats, les choix politiques et leurs cohérences sur le territoire au regard des 5 finalités du développement durable :

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère,
- Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources,
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains,
- Assurer la cohésion sociale de la solidarité entre territoire et entres générations,
- Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

En parallèle, et pour répondre aux enjeux climatiques et d'épuisement des ressources, dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été formulés à l'échelle mondiale et nationale : il s'agit de mettre en œuvre l'accord de Paris issu de la COP 21 et de répondre aux questions d'inégalités économiques et de réduction de la pauvreté, d'accès à l'emploi, d'innovations, de consommations responsables, de justice et de paix.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



I) Présentation de Pornic agglo Pays de Retz

La communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz a été créée le 1er janvier 2017 et est issue de la fusion des Communautés de Communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz. Elle regroupe 14 communes : Chaumes-en-Retz (Arthon-en-Retz et Chéméré), Chauvé, la Bernerie-en-Retz, la Plaine sur-Mer, les Moutiers-en-Retz, Pornic, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef, Sainte-Pazanne, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Cheix-en-Retz, Vue, Rouans, Port-Saint-Père pour une population de plus de 55 000 habitants (données INSEE) et 72 000 habitants (DGF).



Territoire semi rural avec une frange côtière touristique importante de 43 km disposant d'un pôle économique fort sur le plan commercial et artisanal, la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz est située à 20 minutes de Nantes et de Saint-Nazaire. Elle est caractérisée par une forte variation saisonnière entre la période hivernale et la période estivale. La collectivité est touristique et composée d'un nombre important de résidences secondaires.

Les grands Enjeux du territoire :

- Maitrise des consommations énergétiques
- Développement des Mobilités douces,
- Développement des Energies Renouvelables
- Réduction des Gaz à Effet de Serre
- Lutte contre les îlots de chaleur
- Préservation de la qualité de l'air

Compétences de l'agglomération concernées :

- Aménagement du territoire (SCOT – PLU des communes)
- PCAET
- Habitat (PLH – PIG – Espace conseil Faire)
- GEMAPI
- Mobilité (PDM – SDCMA)

Chiffres clés du territoire* :

- Emissions de GES : 350 t eq CO²/an
- Consommation énergétique annuelle : 1101 GWh/an
- Production d'énergie renouvelable : 187 GWh/an soit 3.4 MWh/hab/an
- Facture énergétique du territoire : 94 Millions d'€ soit 1754€/hab/an

*Chiffres PCAET 2019

Projet de Territoire horizon 2030 :

Axe 1 : Adaptons-nous face à l'urgence climatique

- ➔ Misons sur les mobilités alternatives à la voiture
- ➔ Avançons vers la sobriété énergétique

Engagement financier de l'agglomération en 2021 en quelques chiffres :

- Mission Transition Énergétique : **17 938 €**
- La Mobilité : **430 870 €**
- Travaux et suivi des bâtiments communautaires en lien avec la transition énergétique : **29 705 €**
- La politique Habitat : **85 006 €**
- Etude CSR : **19 576,56€**

Les ODD concernés :



II) Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

A-LA MISSION TRANSITION ÉNERGETIQUE DE L'AGGLOMERATION

• Le Plan Climat Air Energie Territorial

Le Plan Climat Air Energie Territorial a été adopté en décembre 2019 par le Conseil Communautaire. Les 4 axes piliers de sa stratégie sont :

- ➔ Agir pour un territoire sobre en énergie avec un travail sur les logements et les bâtiments, en luttant contre la précarité énergétique, en sensibilisant les acteurs au changement de comportement, en favorisant les déplacements doux ou collectifs, et une agriculture économe en énergie.
 - ➔ Tendre vers l'autonomie du territoire en énergie, en développant les énergies renouvelables, en structurant la filière bois, en encourageant l'autonomie alimentaire et respectueuse de l'environnement.
 - ➔ Adapter les besoins au changement climatique tout en le préservant en réduisant la consommation d'espaces agricoles et naturels, en densifiant l'habitat, en adaptant les pratiques agricoles et la gestion des ressources.
 - ➔ Devenir un territoire exemplaire en favorisant les nouvelles énergies et en encourageant les matériaux de construction écologiques, en faisant de Pornic aggro Pays de Retz un exemple, en favorisant un tourisme durable.
- Ce plan est décliné en 16 objectifs stratégiques et 62 fiches actions qui courent jusqu'en décembre 2024.

L'ensemble de ce plan est consultable en ligne sur www.pornicagglo.fr. L'année 2022 verra la réalisation du bilan à mi-parcours de ce PCAET.

• Programme Territoire en transition et le label Climat Air Energie

Suite à l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial en 2019, Pornic aggro Pays de Retz a souhaité s'engager dans le programme Territoire en Transition proposé par l'ADEME avec le label Climat Air Energie.

Cette démarche a pour objectif de structurer et de compléter les engagements de l'agglomération, de les inscrire dans la durée et d'impliquer l'ensemble des élus et services de la collectivité dans le processus.

Le « label Climat Air Energie » est à la fois un outil opérationnel d'amélioration continue et un label récompensant pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique climat-air-énergie de la collectivité. Il comporte 5 niveaux correspondant à des niveaux de pourcentage d'actions réalisées.

L'année 2021 a vu la construction de la stratégie et du programme d'actions interne aux services de l'agglomération en prévision d'une candidature au label en 2022.

- **Développement et investissement dans des équipements durables et/ou à énergies renouvelables :**

- ⇒ Centrale photovoltaïque des 6 pièces sur la commune de Machecoul Saint Mème :

Réalisation et exploitation d'une centrale photovoltaïque sur l'ancien CET des Six Pièces à Machecoul Saint Mème, sur le territoire de l'EPCI voisin de l'agglomération. Ce site accueille une surface productive de 1.7ha pour un montant de 3 775 000 € d'investissement. Pornic agglo Pays de Retz est actionnaire de la S.A.S à hauteur de 12%.

La production 2021 de cette centrale représente 4 390 251 KWh soit la consommation annuelle d'environ 2 000 foyers.



- ⇒ Accompagnement de projets d'énergie citoyen

Afin de faire émerger le développement de projets citoyens de toitures photovoltaïques, Pornic agglo Pays de Retz a conventionné avec l'association ALISEE et RECIT pour animer un réseau de citoyens souhaitant développer un projet de production d'énergie renouvelable collectif.

Une réunion publique organisée le 7 octobre 2021 sur Chaumes en Retz a permis de présenter cet accompagnement devant une trentaine de participants. Depuis cette réunion publique, la communauté « Retz de Soleil » a vu le jour et travaille en partenariat avec la mairie de Chaumes en Retz afin de développer un projet de toiture photovoltaïque sur un bâtiment de la commune.

- ⇒ Organisation d'un séminaire Energie Climat

Le 4 mars 2021, Pornic agglo Pays de Retz a proposé aux élus et aux techniciens du territoire une journée d'échanges et de témoignages de territoires engagés sur la thématique de la transition énergétique et du développement durable. Cette journée de séminaire a été organisée en distanciel en raison de la crise sanitaire et a permis aux 62 participants d'échanger autour des sujets de la rénovation énergétique, du développement du photovoltaïque sur les bâtiments publics et sur la gestion raisonnée des eaux pluviales.

Une visite des installations photovoltaïques de la commune de Saint Joachim a été organisée le 3 juin 2021 pour le COPIL Développement Durable et les techniciens des communes à la suite de ce séminaire.

- ⇒ Etude Combustibles solides de récupération

Dans l'optique de répondre aux objectifs de la Loi de transition énergétique, une étude de potentiel de production de Combustibles Solides de Récupération (CSR) à partir des ordures ménagères (OM) a été lancée. Actuellement ces refus de tri des OM sont enfouis sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de l'Eco Centre de Chaumes en Retz. Cette étude est menée en collaboration avec le syndicat de traitement Trivalis en Vendée. Les résultats de cette étude présentent plusieurs scénarii pour le développement de cette filière.

B- DEVELOPPER L'OFFRE DE MOBILITÉ POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Le Plan de Mobilité**

En qualité d'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), l'agglomération a engagé, en début d'année 2020, l'élaboration de son Plan de Mobilité (PDM) en vue de développer des solutions alternatives à la voiture individuelle, sécuriser les déplacements, aménager le territoire de façon à le rendre plus accessible et durable...

En début d'année 2021, un an après le lancement du PDM, une première étape de diagnostic a été franchie. La majorité des 221 000 déplacements quotidiens effectués sur l'agglomération sont faits en voiture individuelle et sur de courtes distances, en raison notamment d'un manque d'offres interurbaines et d'une méconnaissance des services par les habitants.

La deuxième phase de la démarche, lancée au printemps 2021, a consisté à explorer le futur autour de 4 grandes questions sur lesquelles les acteurs locaux, les élus et les techniciens ont planché collectivement :

- Comment développer les modes actifs ?
- Quelles alternatives à la voiture individuelle ?
- Quel aménagement durable du territoire pour orienter et sécuriser les mobilités ?
- Comment encourager les changements de comportements et promouvoir une mobilité accessible pour tous ?

Suite à ces premiers travaux sur le Plan de Mobilité du territoire, auxquels l'ensemble des habitants seront également associés dans le cadre d'une enquête publique en 2022, il s'agira pour l'agglomération de fixer un cap en définissant une stratégie de mobilité partagée, à horizon 10-15 ans, et un plan d'action priorisé, chiffré et phasé.

- **Schéma Directeur Communautaire des Modes Actifs**

Aujourd'hui encore, l'usage du vélo plafonne à 2% alors que la majorité des déplacements dans l'agglomération sont inférieurs à 10km. Les modes actifs (marche à pied et vélo) sont par ailleurs au cœur d'une pluralité d'enjeux à la fois environnementaux, sociaux, et économiques : amélioration du cadre de vie, maintien d'une activité physique régulière, diminution du budget transport développement de la filière vélo, redynamisation des centres-bourgs, etc.

Au vu de ses forts enjeux, l'agglomération souhaite développer un écosystème favorable à la pratique quotidienne de la marche à pied et du vélo sur son territoire, notamment pour les déplacements domicile-travail.

Elle a ainsi lancé, en début 2021, l'élaboration de son Schéma Directeur communautaire des Modes actifs (SDMA), en lien avec douze de ses communes membres qui ont lancé en parallèle l'élaboration ou la révision de leur schéma vélo communal dans le cadre d'un marché groupé.

Le SDMA communautaire vise à développer un réseau cyclable structurant pour les liaisons du quotidien, à mettre en œuvre dans le cadre d'une planification sur dix ans, ainsi que des équipements, services et actions de communication spécifiques.

L'approbation du SDMA communautaire est attendue pour l'été 2022.

- **La navette estivale de Pornic agglo Pays de Retz**

Accessible chaque jour de la semaine, du 1er juillet au 31 août 2021, la navette estivale vient compléter l'offre de transport en commun pour faciliter l'accès aux plages, commerces, quartiers et communes voisines et ainsi limiter l'usage de la voiture.

En 2021, l'agglomération a fait évoluer son offre de navette estivale, avec :

- L'ajout d'un circuit supplémentaire soit la mise en place de quatre circuits,
- Des horaires allongés en soirée,
- 1 rack à vélos sur un circuit pouvant accueillir jusqu'à 6 vélos par voyage afin de favoriser les mobilités douces.

➔ **44 362 personnes** ont été transportées sur l'ensemble des circuits entre le 1er juillet et le 31 août 2021, correspondant à une fréquentation en hausse de 50% par rapport à 2020

- **Offre de mobilité estivale pour les jeunes des communes non desservies par la navette estivale**

En complément de la navette estivale, l'Agglo a proposé en juillet et août 2021 la prise en charge des abonnements aux transports régionaux (cars Aléop et / ou TER) des 14-25 ans, jusqu'à 50 %.

Pour cette expérimentation 2021, huit dossiers ont été subventionnés par l'agglo, dont la moitié pour des usages utilitaires (travail saisonnier notamment). Cette expérimentation sera reconduite en 2022, avec une communication renforcée pour toucher un public plus large.

- **Aide à l'achat et à la réparation de vélos :**

Dispositif engagé en 2020, cette opération d'aide à l'achat de vélo a été relancée en juillet 2021, sous conditions de ressources, et avec un principe de dégressivité de l'aide selon le niveau de revenus.

- ➔ Dans ce cadre, 170 vélos (mécaniques et VAE) ont été subventionnés pour une enveloppe totale de 28 291,68 €.
- ➔ 60% des demandeurs étaient des actifs contre 40% de retraités.
- ➔ 61% des vélos ont été achetés chez un revendeur du territoire de l'agglomération.

- **Mise en place d'un service de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique :**

Afin de favoriser la pratique utilitaire du vélo, Pornic agglo Pays de Retz a mis en place un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) pour les habitants du territoire, en partenariat avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique. Ce service permet aux habitants de Pornic agglo Pays de Retz de découvrir le vélo à assistance électrique pour leurs déplacements quotidiens.

Depuis son lancement en février 2021, le service de location de vélos électriques longue durée a connu un fort succès avec **193 locations** sur 10 mois au 31 décembre 2021. Ce service a été utilisé par 47% d'actifs, 38 % de retraités, 15% de personnes en recherche d'emploi ou en étude, pour des usages à la fois utilitaires et de loisirs.

Sur l'ensemble des locations, 24% ont été souscrites à un tarif social pour les personnes bénéficiaires de l'ASPA, RSA, étudiants ou demandeurs d'emplois.

- **Déploiement d'un réseau communautaire de box vélo :**

En anticipation des préconisations du schéma des modes actifs communautaire en matière de stationnements vélos, Pornic agglo Pays de Retz a commencé à déployer, à l'automne 2021, un réseau de box vélo sur des lieux d'intermodalité ou à proximité de pôles commerciaux de centre-bourgs. Les 15 communes du territoire ont ainsi été équipée d'un box vélo sécurisé

- **Fête du Vélo 2021 :**

Rendez-vous attendu des amoureux de la petite reine, la 1ère édition de la Fête du vélo a eu lieu du 29 mai au 6 juin 2021 sur huit communes de l'agglomération.

A cette occasion, différentes animations ont été proposées par les communes et leurs partenaires (balades thématiques, bourses aux vélos, atelier réparation, expositions, démonstrations BMX ou vélos rigolos ...). L'agglomération a, quant à elle, coordonné la communication de cet événement, l'animation d'un stand mobilités sur trois communes, le déploiement d'une piste de maniabilité vélo pour les enfants ainsi que des opérations de marquage vélo en partenariat avec l'association « Place au Vélo ».

- **Forfait mobilité pour les agents de Pornic agglo Pays de Retz :**

A compter du 1^{er} juillet 2021, la communauté d'agglomération a décidé d'instaurer le « forfait mobilités durables » dans l'objectif d'encourager le recours au mode de transports durables que sont le vélo et le covoiturage pour les déplacements domicile-travail des agents.

- ➔ 8 agents engagés dans des déplacements à vélo ou en covoiturage soit un montant d'aide de 1600 €

C- LA POLITIQUE DE L'HABITAT : LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE EN ACTION

- **La politique de l'habitat pour la rénovation énergétique des logements**

⇒ Bilan annuel du programme d'intérêt général « Bien Habiter en Pays de Retz »

Le PETR du Pays de Retz porte un programme d'intérêt général (PIG) de rénovation thermique des logements des propriétaires occupants dans le cadre du programme national « Habiter mieux » en lien avec l'Etat et l'ANAH.

Le périmètre de ce programme d'intérêt général est constitué par l'ensemble des communes du PETR du Pays de Retz et est mené en partenariat avec Pornic agglo Pays de Retz pour les communes de l'agglomération.

La cible concerne les propriétaires occupants, de ressources modestes et très modestes, vivant dans des logements anciens et dont les travaux permettent de réaliser un gain énergétique supérieur ou égal à 25% ainsi que les propriétaires occupants engageant des travaux d'adaptation de leurs logements au titre du maintien à domicile.

Ce programme qui prenait fin en février 2021 a été reconduit d'un an jusqu'en mars 2022.

- ➔ En 2021, 26 dossiers pour des travaux de rénovation énergétique et 16 dossiers de maintien à domicile ont obtenu un accord de financement.

⇒ Lancement d'une étude de préfiguration pour une plateforme territoriale de rénovation énergétique et mise en place d'un Espace Conseil FAIRE

Dans le cadre du programme de financement national SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique), une étude de préfiguration a été lancée à l'échelle du PETR du Pays de Retz afin de définir les conditions de mise en place et d'organisation d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) sur les EPCI du Pays de Retz.

En attendant les résultats de cette étude, une convention a été signée avec l'association ALISEE afin de permettre aux ménages de l'agglomération de bénéficier d'information et de conseils neutres et gratuits sur leurs projets de rénovation énergétique au sein d'un espace conseils FAIRE.

- ➔ Sur l'année 2021, cela représente près de 400 contacts téléphoniques et près de 80 rendez-vous sur les permanences proposées sur Pornic, Sainte-Pazanne et le reste du Pays de Retz.

⇒ Le Programme d'Action Foncière

Dans le cadre du Programme d'Actions Foncières, accompagnement du service habitat et du service SIG pour le développement de stratégies foncières communales.

Développement des outils pour la mise à disposition des gisements fonciers constitués par le service habitat et possibilité d'actualisation des mutations possibles de ces gisements par les communes de Pornic agglomération Pays de Retz.

La mise en place de ces outils permet de disposer d'un outil de communication commun entre l'agglomération et les communes. Ce programme intervient dans un objectif d'accompagnement des communes dans leur aménagement du territoire et de sobriété foncière.

D- LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

- **La collectivité exemplaire et responsable dans la transition**

⇒ Parc de véhicules de l'agglomération :

Le parc automobile de l'agglomération devient de plus en plus conséquent. Par an cela représente environ 250 000 kilomètres parcourus soit 5 fois le tour de la terre (chiffre bilan carbone de 2017).

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les collectivités locales doivent s'engager lors du renouvellement de véhicules à acquérir 20% de véhicules propres, notamment des véhicules électriques.

- ➔ En 2021, le parc de véhicules était constitué de 25 véhicules dont 60% de véhicules propres. L'objectif de l'agglomération est de sortir du parc automobile les véhicules les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

⇒ Le Conseil en Energie Partagé des Communes :

Pour aider les communes dans la gestion et l'amélioration des consommations de leur bâti communal, le SYDELA propose une prestation de conseil en énergie partagé (0.80 cts/hab) sur 3 ans.

Afin d'inciter les communes à adhérer à ce service, l'agglomération aide au financement à hauteur de 0.20 cts pendant les 3 premières années de conventionnement.

- ➔ En 2021, six communes étaient engagées dans le dispositif.

⇒ Engagement de l'agglomération dans l'appel à projet ACTEE

Dans l'objectif de travailler sur la rénovation du patrimoine bâti public, la Communauté d'agglomération a répondu positivement à l'appel du SYDELA pour s'engager dans le Programme ACTEE SEQUOIA, programme National pour la rénovation des bâtiments publics en mars 2021.

Le SYDELA est coordonnateur de ce programme pour le compte de 8 EPCI dont Pornic agglo Pays de Retz.

Dans ce cadre, l'agglomération se positionne en tant que chef de file pour 13 de ses 15 communes qui ont également souhaité s'engager dans la démarche de cet appel à manifestation d'intérêt.

Un premier état des consommations des bâtiments publics de l'agglomération et des communes a été réalisé en 2021. Un atelier de priorisation a été organisé au sein de l'agglomération le 26 novembre 2021. Le programme se poursuivra sur l'année 2022 avec la réalisation d'audits énergétiques et la construction d'un « Programme Pluriannuel d'investissement pour la rénovation énergétique ».

⇒ Les bâtiments communautaires

Le bâti communautaire est de plus en plus important sur le territoire. Un certain nombre de bâtiments de ce parc sont équipés de panneaux photovoltaïques ou de dispositif en faveur de la transition énergétique :

- Eco Centre, unité de traitement des ordures ménagères située sur la commune de Chaumes en Retz installation de 886 m² de panneaux photovoltaïques
- Aquacentre, piscine intercommunale sur la commune de Pornic, installation d'un chauffe-eau solaire de 3000 L
- Aquaretz, piscine intercommunale sur la commune de Sainte Pazanne, installation d'une chaudière bois (360kW)
- Siège de Pornic Agglo Pays de Retz, bâtiment BBC, installation de 80m² de panneaux photovoltaïques, d'une chaudière bois (100 kW) et sanitaires alimentés avec eau pluviale

En 2021, la production d'électricité des deux installations photovoltaïques de l'agglomération (Eco Centre et siège) était de 162 252 KWh soit une consommation moyenne annuelle de 40 ménages en France.

Une démarche d'éco construction est par ailleurs engagée pour les nouveaux bâtiments de l'agglomération. Aussi en juillet 2021 les travaux de la future gendarmerie de sainte Pazanne portés par la Communauté d'agglomération ont démarré avec la construction d'un Bâtiment Basse Consommation et façades 100% bois.

Les grands Enjeux du territoire :

- Lutte contre les îlots de chaleur
- Adaptation des pratiques culturelles
- Lutte contre l'altération des écosystèmes naturels (dont zones humides)
- Préservation du trait de côte
- Lutte contre les pollutions aquatiques
- Education à l'environnement

Compétences de l'agglomération concernées :

- Aménagement du territoire (SCOT – PLU des communes)
- PCAET
- Assainissement Collectif/non collectif
- GEMAPI
- Eaux pluviales

Chiffres clés du territoire :

- Surfaces des zones humides protégées sur le territoire : 8055 ha
- 43 km de côtes littorales
- Les surfaces naturels et agricoles représentent 88% de la superficie du territoire

Projet de Territoire horizon 2030 :

Axe 1 : Adaptons-nous face à l'urgence climatique

- ➔ Trouvons des pistes de résilience face aux risques liés à l'eau

L'engagement financier de l'agglomération 2021 en quelques chiffres

- Gestion Milieux Aquatiques : **767 873 €**
- Prévention des Inondations : **239 510 €**
- Eaux pluviales : **2 303 900 €**
- Assainissement collectif : **1 331 990 €**
- Assainissement non collectif : **111 256 €**
- Education à l'environnement : **10 200€**
- Préservation des espaces agricoles et milieux naturels : **37 300€**
- L'éducation à l'environnement : **10 200 €**

Les ODD concernés :



III) Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

A- L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES, UN SERVICE ESSENTIEL POUR LA PROTECTION DES MILIEUX

• L'assainissement non collectif

⇒ Contrôle des installations : le Service Public d'Assainissement Non Collectif poursuit l'exercice de ses missions obligatoires, à savoir :

- Le contrôle des installations neuves,
- Le contrôle dans le cadre des ventes,
- Le contrôle de bon fonctionnement

Ces contrôles permettent de s'assurer de la bonne réalisation des installations pour la préservation du milieu naturel.

➔ En 2021, 1361 contrôles ont été réalisés.

➔ Bilan global du territoire : 6 911 installations dont 66 % sont conformes

⇒ Soutien à la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif

Suite au désengagement financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne auprès des particuliers, les élus communautaires ont décidé de mettre en place une aide financière à la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif.

➔ Cette aide à la réhabilitation pour l'année 2021 a été engagée pour 32

• L'assainissement collectif

L'assainissement collectif constitue un véritable enjeu pour la protection de l'environnement. Il permet la collecte et le traitement des eaux usées dans les zones urbanisées avant leur rejet dans le milieu naturel.

Le territoire compte aujourd'hui 18 stations de traitement des eaux usées.

L'année 2021 aura été consacrée à/au(x) :

➔ La mise en œuvre des programmes d'actions définis dans les Schémas Directeurs d'Assainissement, axés notamment sur la réduction des eaux parasites

➔ La signature d'un accord de programmation avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne portant sur 22 millions d'euros de travaux,

➔ La révision des zonages d'assainissement des communes de Vue et Rouans afin d'engager le processus de création d'une station d'épuration,

➔ La réalisation des travaux de desserte en assainissement collectif de différents secteurs,

➔ Travaux de rénovation, de fiabilisation et de sécurisation de réseaux

➔ Le démarrage du Diagnostic Amont Micropolluants sur les stations d'épuration de La Princetière, Pornic et des Salineaux

Ces travaux ont été possibles compte tenu des recettes perçues, soient environ 9,9 millions d'euros hors taxe en 2020, dont 79 % proviennent des redevances payées par les usagers.

B- GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Redonner aux cours d'eau et aux zones humides un caractère naturel, préserver les populations des risques d'inondations (fluviaux ou par submersion marine), tel est le rôle du service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de l'agglomération.

Le financement de cette compétence est réalisé par la mise en place, dès 2018, de la taxe GEMAPI dont le produit attendu pour 2021 a été voté le 24 septembre 2020 en tenant compte du rattachement de la commune de Villeneuve en Retz à Pornic aggro Pays de Retz.

L'année 2021 aura été consacrée à la poursuite des actions et des travaux déjà engagés ou amorcés en 2020, à savoir

• Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA)

- ⇒ L'année 2021 a vu le recrutement d'un technicien rivière et d'une animatrice de bassin versant. Cette dernière devra coordonner les actions retenues dans le cadre du Contrat Territorial Eau « Littoral Sud Estuaire Côte de Jade » qui vise à préserver les milieux aquatiques fluviaux comme littoraux, contrat mené conjointement avec la communauté de communes Sud Estuaire dans le cadre d'une entente créée en cours d'année,
- ⇒ Travaux de restauration hydromorphologique sur les ruisseaux du territoire de l'agglomération (ruisseaux du Port et du Gué à Pornic, ruisseau de la Meule à Chaumes en Retz et ruisseau de la Haute Chanterie à Chauvé) soit la restauration de 3.65km de cours d'eau au cours de l'année 2021.
- ⇒ Curage et restauration de 8 km de lit du canal de Haute Perche (du Marais Mainguy au Pont de Haute Perche) avec adaptation des techniques de chantier pour mieux respecter l'habitat d'une espèce protégée : le campagnol amphibie, mise en défend de 5km de berges et aménagement de 19 points d'abreuvement pour les animaux
- ⇒ Lutte contre les espèces exotiques envahissantes :
 - La Jussie : travaux d'arrachage manuel sur l'étier du Pin et le Canal et douves de Haute Perche avec valorisation agricole des végétaux extraits via la mise en œuvre d'une filière de compostage,
 - Le ragondin : établissement d'une convention avec POLLENIZ pour l'organisation de la lutte collective comprenant la remobilisation des piégeurs volontaires, leur formation ainsi que l'attribution d'une prime à la capture, notamment dans le cadre de la réalisation d'une campagne de lutte intensive sur les marais de l'Acheneau (300 captures par les bénévoles et 154 par les techniciens de POLLENIZ) et Haute Perche (99 captures par les techniciens de Polleniz)
- ⇒ Suivi faunes flore avant travaux, indicateurs biologiques et suivis des espèces exotiques envahissantes tout au long de l'année
- ⇒ Sensibilisation des acteurs locaux avec la finalisation d'un film sur la renaturation d'un ruisseau et pose de 8 panneaux pédagogiques

• Prévention des inondations (PI)

- ⇒ Diagnostic vulnérabilité inondation
Suite à la réalisation de 252 diagnostics de vulnérabilité individuels pour les habitations de la commune des Moutiers-en-Retz et de Villeneuve-en-Retz concernées par la submersion marine en 2019 et qui obligent les propriétaires à réaliser des travaux d'ici 2021, 125 dossiers de subventions ont été déposés auprès des services de l'Etat (pour un montant d'étude et d'appui aux propriétaires de 211 750 €)
- ⇒ Travaux de remplacement des clapets anti-retour à l'exutoire du Pontreau traversant le système d'endiguement des Moutiers en Retz
- ⇒ Les études pour la prévention des inondations : permettant de définir un programme d'actions sur quatre fleuves côtiers du territoire, de participer à l'amélioration de la qualité de l'eau d'étangs. Ces études s'inscrivent également dans le cadre du futur d'un Programme d'Actions de Prévention (PAPI) de la Baie de Bourgneuf.
- ⇒ Accueil de l'exposition itinérante sur les risques littoraux dans la baie de Bourgneuf sur la seule commune de Préfailles compte tenu des mesures de confinement,

- **Gestion du trait de côte**

- ⇒ Travaux de réparation des ouvrages maçonnés de fixation du trait de côte à la Grande Plage et de l'émissaire du Port Meleu de Préfaïlles
- ⇒ Travaux de sécurisation et de revégétalisation de la falaise de la plage de la Birochère à Pornic
- ⇒ Travaux de réfection de l'émissaire de la plage Notre Dame à Pornic

C- EAUX PLUVIALES URBAINES

Le service est en construction, avec l'arrivée d'un responsable de service en avril 2021, d'une secrétaire/assistante au mois d'août et le lancement de 2 accords-cadres à bon de commande pour les opérations d'exploitation.

- ⇒ Actions post inondations : Suite aux deux épisodes successifs de pluviométries intenses en 2020 qui ont générées des inondations sur quasiment l'ensemble du territoire, 92 actions ont été entreprises en 2021 (curage, fauche, travaux, études...) sur le territoire
- ⇒ Schéma Directeur Eaux Pluviales Urbaines : Le zonage pluvial est en cours d'élaboration. Des réunions de travail se sont déroulées avec l'ensemble des communes pour présenter l'impact du zonage sur la stratégie d'investissement communautaire, ainsi que les modifications sur les règlements d'urbanisme communaux.
- ⇒ Travaux eaux pluviales : des études et opérations préalables (topographie, géotechnique) ont été menées sur la commune de la Bernerie en Retz et Préfaïlles au cours de l'année 2021. En parallèle des opérations de travaux de réhabilitation de réseaux ont été réalisées conjointement aux aménagements de voirie sur l'ensemble du territoire.
- ⇒ Diagnostics Eaux Pluviales : L'année 2021 s'est caractérisée par la réalisation de 25 diagnostics ITV préalables

D- LA DEFENSE INCENDIE

La compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est exercée par la communauté d'agglomération depuis 1er janvier 2019. Ainsi, l'entretien, le contrôle, le remplacement ou la création des points d'eau incendie de l'agglomération sont gérés par l'agglomération.

- ⇒ Le schéma directeur de défense extérieur contre l'incendie a été engagé pour chacune des 15 communes de l'agglomération afin de définir les manques en termes d'équipements de défense incendie en l'état actuel et les besoins futurs au regard des prévisions d'urbanisation à venir. Cette étude permettra d'établir la liste, la nature et la localisation des équipements à créer en complément de ceux existants.
- ⇒ Travaux et entretien des infrastructures : contrôle de 6 réserves à incendie et 461 poteaux menant à 17 remplacements/créations de poteaux.
- ⇒ La coopération entre les services du SDIS, d'Atlantic'eau et le service de l'agglomération se poursuit pour harmoniser le rendu des données afin d'aboutir à un Système d'Information Géographique commun, tout comme les avis techniques sur les opérations d'urbanisme.

E- SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX DE BAINADE/PAVILLON BLEU

Le Pavillon Bleu est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire. Créé par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable.

L'année 2021 a vu la poursuite de la mutualisation des moyens avec la commune de Pornic, en qualité de maître d'ouvrage, pour le suivi de la qualité des eaux de baignade et la certification du système de suivi, reconduite à l'issue de l'audit de renouvellement qui s'est tenu du 15 au 17 septembre 2021, ainsi que l'élaboration du dossier pavillon bleu obtenu sur 4 plages à Pornic (plages de la Birochère, l'Etang, La Noeveillard et Le Porteau)

A noter que 7 autres plages du territoire ont été labélisées en 2021 sur le territoire (la Bernerie en Retz, Préfailles, Saint Michel Chef Chef).

F- LA POLITIQUE DE L'EAU AU SEIN DE L'AGGLOMERATION

Pornic agglomération Pays de Retz est associée à la mise en œuvre de plusieurs Schémas Directeurs du Territoire élaborés par d'autres instances :

- **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** ainsi que **le Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI)** du bassin Loire Bretagne 2022-2027 pour lesquels un avis favorable, avec observations, a été rendu en juin 2021.
- **Le Document Stratégiques de Façade** pour lesquels un avis favorable, avec observations, a été rendu en mai 2021,
- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Estuaire Loire, à travers le suivi des réponses données par la Commission Locale de l'Eau,

En parallèle, l'agglomération pilote **l'étude GEMAPI** sur le territoire du Pays de Retz et du marais Breton qui a pour objectif de proposer une nouvelle organisation de la gouvernance et de la mise en œuvre opérationnelle des politiques de l'eau sur ce territoire.

L'année 2021 a vu la création de l'Entente Littorale entre la Communauté de Communes Sud Estuaire et Pornic agglomération Pays de Retz. Cette entente interviendra dans le cadre des Contrats Eaux du Territoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme LIFE REVERS'EAU initié par la région Pays de La Loire, Pornic agglomération Pays de Retz en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf porte une action spécifique sur la reconquête de la qualité bactériologique de la Baie de Bourgneuf (recrutement, investigations sur les réseaux d'eaux...)

G- PRESERVATION DES ESPACES AGRICOLES ET DES MILIEUX NATURELS

La Mission Agriculture/milieux naturels mène des actions sur le foncier agricole et naturel en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. L'atlas cartographique des terres en friches, engagé en 2020 sur les 6 communes littorales du territoire a été finalisé au 1er semestre 2021.

En 2021, l'agglomération a de nouveau répondu à l'appel à projets du Département « Reconquête du foncier agricole » pour réaliser des actions de sensibilisation des propriétaires de foncier agricole non exploité suite au diagnostic des friches agricoles et a obtenu une subvention de 5000 €.

Un des outils envisagé pour la préservation et la reconquête des espaces agricoles est le PEAN (Périmètre de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains), dispositif régi par le code de l'urbanisme, créé par le Département, constitué d'un périmètre de préemption et d'un programme d'actions associé. Le projet devrait se lancer en 2022.

L'agglomération dispose d'une convention avec la SAFER pour l'utilisation de l'outil Vigifoncier, outil de veille et d'intervention foncière. Cet outil permet à la Mission Agriculture/milieux naturels d'être informée de toutes les ventes de terrains en zones agricole et naturelle. Elle peut ainsi interpeller la SAFER pour une intervention en préemption, dans le cas de ventes de terrain destinées à des usages autres qu'agricoles ou naturels, susceptibles d'impacter la préservation des espaces agricoles et naturels. Un rapport d'activité foncière est transmis chaque année par la SAFER. L'année 2021 a été marquée par le renouvellement de cette convention.

- ➔ 935 DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) ont été reçues en 2021 et l'agglomération est intervenue auprès de la SAFER sur 9 dossiers, dont 7 qui ont été jugés recevables par la SAFER pour faire l'objet de préemptions en révision de prix. Ces préemptions ont conduit au retrait de la vente des parcelles.

H- L'ANIMATION AU SERVICE DE LA BIODIVERSITE ET DE LA PROTECTION DES MILIEUX

- **Animations Echos Nature**

Dans une optique d'éducation à l'environnement, la Communauté d'agglomération finance un programme d'animations à destination des écoles du territoire. Ces animations ont pour objectifs :



- D'éveiller les enfants à la richesse du patrimoine naturel qui les entoure,
 - De leur faire prendre connaissance de leur impact sur l'environnement,
 - De leur donner les outils pour devenir acteurs de la conservation de la biodiversité
- Pour cela, Pornic Agglo Pays de Retz a contractualisé avec l'entreprise Echos Nature spécialisée dans l'animation et l'éducation à l'environnement.

En début d'année, un catalogue d'animations est envoyé aux 37 établissements scolaires du territoire et ces derniers peuvent choisir parmi 12 thématiques en lien avec la biodiversité et la protection des milieux une animation pour le niveau de classe souhaité (une école = une animation).

En 2021 ce sont 30 établissements scolaires et 7 centres de loisirs qui ont répondu favorablement à cette proposition soit 761 enfants accueillis sur ces animations

nature.

• Les semaines Européenne du Développement Durable du 18 septembre au 6 octobre 2021

Chaque année l'agglomération participe aux semaines du Développement Durable. En 2021, après une année perturbée par la crise sanitaire, Pornic agglo Pays de Retz a relancé son programme d'animations en partenariat avec les acteurs du territoire (associations, auto entreprises...). Ainsi 8 animations ont été proposées aux habitants du territoire afin de les sensibiliser aux différentes thématiques du développement Durable (ateliers cuisine durable, construction nichoirs, sorties nature, visites de sites...).

65 adultes et 16 enfants ont ainsi participé au programme proposé par l'agglomération en 2021

• Participation au World Clean Up Day (WCUD)

L'agglomération en partenariat avec ses communes et l'Association Hirondelle, se mobilise à nouveau pour la 3ème édition du WCUD. Cette journée de mobilisation citoyenne et environnementale organisée à l'échelle mondiale a pour but de sensibiliser le plus grand nombre sur les conséquences et les dégâts de tous les déchets délaissés dans la nature et au-delà de fédérer tous les citoyens et acteurs pour mieux produire, mieux consommer et moins jeter.



Le principe étant d'inviter le plus grand nombre à poser un regard différent sur nos lieux de vie du quotidien et agir dans un cadre convivial en organisant des opérations de nettoyage dans nos villes, côtes et campagnes et ainsi contribuer à la protection de notre environnement.

Comme chaque année, l'agglomération soutient logistiquement les communes qui organisent un évènement.

En complément, les animatrices du tri étaient présentes sur le weekend lors de deux opérations :

- le Village à la Plaine-sur Mer, le samedi 18 septembre : 65 personnes ont été sensibilisées à cette occasion.
- le Village à la Bernerie-en-Retz, le dimanche 19 septembre : 106 personnes sont passées sur le stand.

• Subvention Association Hirondelle

En 2021, l'agglomération a renouvelé son aide auprès de l'association Hirondelle. Le programme d'actions de cette structure intègre parfaitement les enjeux et problématiques du territoire (WCUD, semaine Réduction des déchets), leur investissement est soutenu financièrement par l'agglomération. En 2021, en raison de la crise sanitaire, une aide exceptionnelle de 4000€ leur a été versée.

Les grands Enjeux du territoire :

- Mutualisation des moyens
- Anticiper la dynamique démographique du territoire
- Accompagnement des jeunes dans la globalité
- Renforcer le lien social
- Faire connaître le vivier associatif
- Prévention et citoyenneté

Compétences de l'agglomération concernées :

- Culture (Amphithéâtre et Sémaphore, éveil musical)
- Sport (équipement aquatiques, voile scolaire)
- Service Prévention et Citoyenneté

Chiffres clés du territoire :

- 43% de la population qui arrive chaque année provient d'une métropole
- La part des 0-19 ans représente 25% de la population

Projet de Territoire horizon 2030 :

Axe 2 : Prenons appui sur ce qui nous unit

Axe 3 : Mobilisons-nous pour être à la hauteur des défis sociaux

Engagement financier de l'agglomération 2021 en quelques chiffres :

- Programmation culturelle Amphithéâtre : 33 000€
- La voile scolaire : 234 685€
- Forum Place Ô Gestes : 90 280 €

Les ODD concernés :



IV) Amélioration de la Qualité de vie et épanouissement de tous les habitants

A- AMELIORER L'ACCÈS A LA CONNAISSANCE, À LA CULTURE ET À LA PRATIQUE SPORTIVE

• L'Amphithéâtre Thomas Narcejac

L'Amphithéâtre est une salle de spectacles pluridisciplinaire qui s'épanouit chaque année, avec maintenant plus de 20 000 spectateurs sur une centaine de représentations par an. C'est un lieu de rencontres et d'échanges. Outre la programmation culturelle de l'agglomération (8 spectacles par saison culturelle), Pornic Agglo Pays de Retz met à disposition cet équipement auprès des associations et des scolaires du territoire.

L'Amphithéâtre est lieu d'accueil de « La Saison Solidaire ». Ce dispositif a permis à des personnes éloignées de la culture d'assister gratuitement à de nombreux spectacles, et cette expérimentation sur le Pays de Retz est maintenant en développement sur d'autres zones du département.

En 2021 :

- 9 spectacles proposés par Pornic agglo Pays de Retz
- Le taux d'occupation du théâtre est réparti entre la collectivité à 58.91 %, les associations à 10,08 %, les établissements scolaires à 31,01 %

• Le Sémaphore de la Pointe Saint Gildas

Le Sémaphore de la Pointe Saint-Gildas est riche d'un patrimoine historique maritime et militaire. Cet espace dispose de plusieurs salles permettant des expositions permanentes et temporaires.

Ce lieu de visites accueille également des conférences.

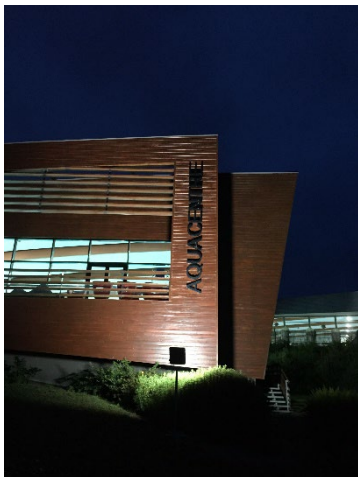
En 2021 :

- 1 expositions temporaires,
- 2 conférences nocturnes
- 4756 entrées (dont 2817 entrées payantes et 1939 entrées gratuites)
- Accueil de 27 groupes scolaires et adultes

• Les équipements aquatiques de l'agglomération

⇒ L'Aquacentre Pornic

L'Aquacentre, géré en régie, continue son développement et la diversification de son offre. La partie publique représente plus de 58%. Les activités encadrées représentent, elles, 28% des prestations payantes (aquabike, aquagym, cours particuliers).



L'année 2021 a encore été perturbée par la crise sanitaire et l'Aquacentre est resté ouvert en mode dégradé (3 demies-journées/semaine) de janvier à juin 2021. Le 13 septembre a marqué la reprise complète des activités.

Les chiffres clés

- ➔ 8 058 entrées pour les élèves du CP au CM2, 4 129 entrées pour les collégiens et lycéens ont été enregistrées à l'Aquacentre dans le cadre des cours d'Education Physique et Sportive sur la période scolaire 2020/2021.
- ➔ 38 881 entrées payantes et 11 952 entrées gratuites en 2021

⇒ L'Aquaretz Sainte Pazanne

L'Aquaretz se situe à Sainte-Pazanne. Cet établissement sportif fait l'objet d'un contrat de délégation de service public (DSP) entre la société Vert Marine et Pornic agglo Pays de Retz. La DPS a été renouvelée pour une durée de 5 ans en juin 2019. En 2021, l'ouverture au public de l'Aquaretz a été très restreint en raison de la pandémie et des restrictions sanitaires qui en découlaient.

Les chiffres clés

- ➔ 10 902 entrées pour les scolaires, et 4 129 entrées pour les centres de loisirs ont été enregistrées à l'Aquaretz dans le cadre des cours d'Education Physique et Sportive sur la période scolaire 2020/2021.
- ➔ 58 856 entrées tous publics en 2021

• L'éveil musical

Depuis 2005, la collectivité organise des cours d'éveil musical à destination des enfants âgés de 5-7 ans avec comme objectif qu'ils poursuivent la musique.

Un partenariat financier avec les 7 écoles de musique du territoire de Pornic agglo donnant des cours d'éveil musical est engagé. Le coût d'inscription annuel continue d'être encadré et fixé chaque année par la Communauté d'agglomération afin de proposer un tarif accessible et unifié sur l'ensemble du territoire (78 € annuels soit 26 € par trimestre).

- ➔ À la rentrée 2021, 87 élèves étaient inscrits aux cours d'éveil musical.

• La randonnée

Compétente en matière de gestion et de développement des circuits de randonnée, Pornic agglo Pays de Retz a poursuivi son travail sur le maintien de la qualité de l'offre en renouvelant une partie du balisage et de la signalétique des chemins en 2021. Pour cela, le travail partenarial avec le Comité départemental de randonnée pédestre et les associations de randonneurs de la Bernerie-en-Retz et de Pornic a été poursuivi.

Un troisième circuit « accessible à tous » (circuit de la Coulée verte à Sainte-Pazanne) ainsi que trois circuits pédestres sur la commune de Villeneuve en Retz ont été créés et inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

• La voile scolaire

La communauté d'agglomération prend en charge l'organisation et le coût des séances de voile scolaire à destination des élèves de CM1 et CM2 des écoles de son territoire. Les enfants réalisent 8 séances d'une demi-journée.

Après 2 années marquées par la crise sanitaire, grâce à l'ensemble des partenaires qui ont su s'adapter aux protocoles sanitaires, les élèves ont pu bénéficier de la poursuite des activités sportives en extérieur et avec enthousiasme ont repris ou découvert la navigation et le char à voile.

- ➔ Nombre d'écoles total participant à l'activité : 37 écoles pour 1606 élèves

- **Le forum Place Ô gestes Pays de Retz**



Co piloté par la Communauté d'agglomération, la Communauté de Communes Sud Estuaire et la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, le forum place Ô gestes s'est déroulé les 18,19 et 20 novembre 2021 sur la commune de Sainte Pazanne.

Place Ô Gestes a été organisé avec le concours de l'association Entreprise dans la Cité.

Ce forum à destination des jeunes des territoires, a été placé sous le signe de l'expérimentation et de la mise en situation afin de faire découvrir aux visiteurs la réalité des métiers représentés lors de cette édition.

14 pôles métiers comprenant 117 exposants, plus de 300 métiers représentés ont permis d'accueillir plus de 2900 visiteurs lors de ces 3 jours.

B- AMELIORER LA TRANQUILITE PUBLIQUE ET LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

- **Le Conseil Intercommunal de Sécurité de la Prévention de la Délinquance (CISPD)**

Le CISPD constitue le cadre de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes. Il favorise l'échange d'information entre les responsables des institutions et les organismes publics et privés concernés et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Le 17 février 2021 marque la signature de plusieurs documents cadres :

- La stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance
- Le protocole de mise à l'abri d'extrême urgence des victimes de violences intrafamiliales
- La convention correspondants justice-ville

Trois groupes thématiques constituent le CISPD et œuvrent tout au long de l'année :

⇒ Actions du groupe « Jeunes exposés à la délinquance » :

- Création d'un outil de communication à destination des familles et professionnels en réponse aux syndromes dépressifs lié au COVID19 chez les enfants. Diffusion de ce dernier dans les écoles, les ALSH, les CCAS, EDS, les mairies, (CISPD-CLS),
- Création d'un outil de réduction des risques : la réglette alcoolémie. Cet outil déjà existant sous une autre forme a été adapté au territoire et au public des jeunes pour être plus attractif,
- Equipe mobile de réduction des risques en milieu festif (action en cours),
- Action de remobilisation des jeunes décrocheurs porté par l'AFR Chéméré en partenariat avec l'agglomération,
- Ouverture de deux antennes de la Maison des Adolescents sur Pornic et Sainte-Pazanne,

⇒ Actions du groupe « violences intrafamiliales, violences faites aux femmes, aide aux victimes » :

- Création d'un protocole de mise à l'abri d'extrême urgence en partenariat avec conseil départemental, solidarité femmes Loire-Atlantique,
- Mise à disposition de 2 logements dédiés sur l'agglomération à partir de juillet 2021 – 7 mises à l'abri pour le compte de 5 ménages, soit 16 personnes dont 9 enfants.
- Recensement de 31 situations de violences conjugales, dont 28 nouvelles situations et 35 enfants co-victimes - 50% besoin de relogement dont 6 d'extrême urgence. 38 situations de violences conjugales,
- Formation d'approfondissement Violences Intrafamiliales pour les agents PEEJ et travailleurs sociaux animées par Solidarité femmes 44 – 19 agents formés
- Sensibilisation des professionnels à l'accueil de victimes violences sexuelles animées par SOS Inceste – 23 professionnels sensibilisés,
- Dispositif Mobil'écoute : Ouverture de permanences mobiles de consultations psychologiques pour les victimes de violences sexuelles en alternance sur les communes de Sainte-Pazanne - Villeneuve en Retz et Pornic - la Plaine sur mer, gérées par une psychologue de SOS Inceste depuis le 6 septembre - 14 permanences

⇒ Action du groupe « tranquillité publique – radicalisation »

- Organisation d'une formation à destination des élus sur les pouvoirs de police des Maires - 13 mars – 22 élus formés
- Expérimentation théâtre d'improvisation en réduction des risques de violences l'été sur le littoral : Mise en place de saynètes d'improvisation dans l'espace public sur le littoral sur la période estivale pour réduire les tensions liées aux contraintes COVID et sensibiliser le public aux gestes responsables - 30 demi-journées d'interventions réparties sur 6 communes du littoral entre le 7 juillet et le 15 août
- Actions de sécurité routières auprès des collégiens : vérification des éléments de sécurité sur les trajets en cars scolaires - visibilité et angles morts – auprès des lycéens : 2 roues motorisés. En partenariat avec : préfecture, gendarmerie, police municipale Pornic et Sainte-Pazanne, service transport scolaire agglo.
- Deux interventions début juin à proximité des plateformes des cars scolaires
- Quatre jours d'interventions dans les 4 collèges - 750 élèves de 6ème
- Un jour de sensibilisation au lycée du Pays de Retz - 440 élèves de 2nde
- Formation des élus aux problématiques liées au non-respect des règles d'urbanisme
- Semaines de la sécurité routière (co-pilotage Pôle Jeunesse)

- **La prévention routière**

La Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz dispose d'une piste d'éducation routière, et la met à disposition des communes pour les animations sécurité routière auprès des scolaires (CM1 et CM2) du territoire.

Les animations sont encadrées par du personnel qualifié, formé en tant qu'Intervenant Départemental de Sécurité Routière (IDSR) et des enseignants. Ce personnel est constitué d'animateurs, d'agents de la Police Municipale, et de membres d'associations de prévention ou d'auto-école.

➔ En 2021 : 316 élèves de CM1 CM2 sensibilisés à la sécurité routière via la piste sur l'agglomération et 154 élèves hors agglo (3 communes de la CC Sud Estuaire).

La piste a également été empruntée sur trois fêtes du vélo courant mai-juin, en gestion directe par le service mobilité.



(photos service CISPD)

- **Les radars pédagogiques**

Depuis plusieurs années l'agglomération met à disposition des communes deux radars pédagogiques. Ces appareils permettent de vérifier et analyser objectivement les statistiques du trafic sur des portions de routes considérées comme à risque. Cette analyse est une base solide sur laquelle les communes peuvent s'appuyer pour proposer des solutions de prévention adaptées au trafic.

Pour l'année 2021, seul un emprunt d'un des deux radars pédagogiques par la commune des Moutiers en Retz. Les déplacements beaucoup moins fréquents du fait des confinements successifs et restrictions sanitaires ont nécessité un délai de prêt plus long qu'à l'accoutumée. Le radar a permis à la commune de vérifier la vitesse de circulation de certaines rues suite à des plaintes d'habitants et de proposer un aménagement de la voirie en conséquence.

- **Les renforts de la Gendarmerie**

Pornic agglo Pays de Retz assure la prise en charge de l'hébergement des renforts de gendarmerie pendant la saison estivale.

→ En 2021, 24 logements et 3 bureaux ont été loués sur le territoire pour un montant de 78 534,45 €

Les grands Enjeux du territoire :

- La mutualisation de services et d'équipements
- La croissance démographique
- Vieillesse de la population
- L'accès aux droits et à la justice
- Renforcer le lien social
- Favoriser l'inclusion numérique
- L'accès à la santé pour tous

Compétences de l'agglomération concernées :

- L'aménagement du territoire
- La gestion des déchets
- Le Centre Local d'Information et de coordination
- Pôle services à la famille
- Le Contrat Local de Santé

Chiffres clés du territoire :

- Evolution démographique de + 1.7% entre 2014 et 2019
- Age moyen en 2018 sur le territoire : 42,8 ans
- En 2030 28% de la population aura plus de 60 ans
- 6 159 enfants scolarisés

Projet de Territoire horizon 2030 :

Axe 3 : mobilisons-nous pour être à la hauteur des défis sociaux

L'engagement financier de l'agglomération en quelques chiffres

- Point justice : 12 000 €
- Transport à la demande : 36 000 €
- Etude contrat local de santé : 17 500 €
- Séjours pour enfants : 24 000 €
- Subvention Retz Chauffeur : 4000 €

Les ODD concernés :



V) Solidarité entre les territoires et les générations

A- SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES

• Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Retz

Le PETR regroupe les 4 communautés de communes du Pays de Retz (Sud Estuaire, Pornic Agglo Pays de Retz, Grand-Lieu, Sud Retz Atlantique), autour de projets communs, sans création de structure administrative.

Les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux ont été créés par la loi du 27 janvier 2014, dite loi MAPTAM. Ils ont vocation à être un outil de coopération entre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur les territoires situés hors métropoles, ruraux ou non.

Le travail porté par le PETR Pays de Retz renforce les liens avec les intercommunalités voisines sur les axes majeurs de développement : L'aménagement du territoire (SCoT), la mobilité, l'économie, le climat et l'énergie, la mer et le littoral, la rénovation énergétique (PIG et PTRE) et enfin le projet alimentaire de territoire (PAT).

Par ailleurs, le PETR a signé un contrat de réciprocité avec Nantes Métropole en avril 2019 dont les 1ers thèmes sont les mobilités, l'alimentation, le développement économique et le tourisme.

• Mutualisation des équipements dans une logique de cohérence territoriale

⇒ L'Eco Centre : unité de traitement des ordures ménagères mutualisé

Les élus de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire ont décidé de renforcer les actions en commun dans le cadre d'une réelle coopération communautaire. Les deux collectivités ont souhaité travailler ensemble et engager une démarche commune pour le traitement de leurs ordures ménagères.

Au terme des discussions entre les parties, il a été décidé que la Communautés de Communes Sud Estuaire et la Communauté d'Agglomération Pornic agglo pays de Retz se verraient autoriser par convention à occuper conjointement « l'Eco Centre » pour assurer le traitement de leurs ordures ménagères résiduelles, dans le cadre d'une utilisation partagée de l'ouvrage moyennant le paiement d'une redevance par la Communauté de Communes Sud Estuaire à la Communauté d'Agglomération Pornic agglo Pays de Retz permettant une mutualisation des coûts d'investissements supportés par cette dernière. Cette convention a été signée le 19 novembre 2010.

Un comité de suivi se réunit tous les trimestres afin d'échanger ensemble sur le suivi de ce site.

⇒ Vendée tri : une entente intercommunale

Ce schéma de mutualisation des équipements se retrouve dans le traitement des emballages ménagers (bac jaune des particuliers).

Les emballages ménagers collectés sur la Communauté d'Agglomération sont pris en charge par le centre de tri VendéeTri, situé sur la commune de la Ferrière (85), géré par Trivalis (Syndicat de traitement des déchets de Vendée) dans le cadre d'une entente intercommunale. Celle-ci regroupe les Communautés de communes de Sud estuaire, Grandlieu, Pornic agglo Pays de Retz et Trivalis.

La mise en œuvre d'une coopération entre les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et Trivalis, situés sur deux départements limitrophes (Loire Atlantique et Vendée), permet de mutualiser les moyens et répond aux besoins de traitement des EPCI dans le cadre de leur mission de service public de tri et de traitement des déchets dans des conditions économiques intéressantes et équilibrées pour chacune des parties.

Ces fonctionnements de mutualisation d'équipement permettent également de limiter le transport des déchets ménagers sur le territoire en massifiant et limite ainsi l'empreinte carbone de ces déchets.

B- SOLIDARITE ENTRE LES GENERATIONS ET AUPRES DES HABITANTS DU TERRITOIRE

• Le Centre Local d'Information et de Coordination de Pornic agglo Pays de Retz (CLIC)

Le rôle de ce service est d'accueillir, d'informer et d'accompagner gratuitement les personnes de plus de 60 ans et leur entourage sur les droits, les prestations et les services, ainsi que sur les démarches à effectuer notamment pour le maintien à domicile.

Cela passe par une évaluation complète des besoins pour apporter une réponse adaptée à chaque situation. Le CLIC est également là pour coordonner les actions des professionnels et en assurer le suivi. Il propose également chaque année des actions de prévention (conférences, ateliers...).

Depuis 2016, le service s'est porté volontaire pour être un point d'information pour les personnes en situation de handicap. Sans condition d'âge, le CLIC peut informer ces personnes selon leurs besoins et évalue avec elles quelles sont les solutions les plus adaptées. Un accompagnement est également proposé pour les démarches d'inscription auprès de la Maison Des Personnes Handicapées (MDPH).

En 2021 :

➔ 1190 personnes aidées et 15 468 entretiens ont été conduits

• Le Ciné'CLIC

Le CLIC de Pornic Agglo Pays de Retz a engagé un partenariat avec 3 cinémas associatifs du territoire afin de faire bénéficier les personnes de plus de 60 ans de séances mensuelles à tarifs préférentiels. Après deux années fortement perturbées par la crise sanitaire, reprise en septembre 2021 des séances à prix préférentiels dans 4 cinémas partenaires (St Michel Chef Chef, St Marie sur Mer, La Bernerie en Retz et Préfailles).

➔ 334 entrées en 2021

• Réseau francophone Villes amies des Aînés

L'année 2021 voit l'engagement de l'agglomération dans la démarche Villes Amies des Aînés, en adhérant au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA).

Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif poursuivi est d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS.

Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives. Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Villes Amies des Aînés autour de trois principes :

- la lutte contre l'âgisme,

- le sentiment d'appartenance au territoire des habitants
- la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

- **Transport à la demande**

Ce service de transport proposé par la Région Pays de la Loire permet de faciliter les déplacements sur Pornic agglo Pays de Retz et sur la Communauté de Communes Sud Estuaire, d'éviter l'enclavement de certains secteurs ruraux et de permettre à tous les publics l'accès aux services de proximité.

Le déficit de fonctionnement est supporté à hauteur de 50% par la Région Pays de la Loire et à 50% par les deux collectivités.

➔ Nombre de courses TAD sur l'année 2021 : 4513 trajets pour Pornic agglo Pays de Retz

- **L'association Retz chauffeur**

Initiée en 2015, cette association est composée de chauffeurs bénévoles qui mettent leur temps et leur véhicule personnel à la disposition des personnes démunies de moyen de déplacement et n'ayant pas les moyens financiers d'utiliser les services des transports professionnels (taxis, VSL, ambulance, car, LILA à la demande) ni voisin ou famille pouvant les accompagner. Ces accompagnements sont effectués pour tous les déplacements nécessaires à la vie : rendez-vous médicaux, courses, emploi-formation, visites à la famille, aux amis, obsèques, accès aux associations caritatives etc.

L'accès à ce service est conditionné et tarifé mais permet de répondre à une demande sur le territoire.

Pornic Agglo Pays de Retz apporte son soutien financier à cette association à hauteur de 4 000€ pour l'année 2021

- **Le Point Justice**

Le Point justice est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'informations pour toute question relative au droit. Les entretiens sont confidentiels, gratuits et accessibles à tous les habitants de Pornic agglo Pays de Retz et réalisés par des professionnels du droit : avocats, notaires et huissiers de justice.

Dans un même lieu, les particuliers peuvent avoir des réponses juridiques de qualité sur les thématiques suivantes : droit de la famille, droit du travail, droit du logement, surendettement, protection des majeurs, violences faites aux femmes etc.

➔ En 2021, 702 personnes pour 109 permanences. Sur cette année 849 appels ont été enregistrés

- **Actions parentalité**

La coordination entre plusieurs services de l'agglomération et des collectivités du territoire permet la mise en place d'actions mutualisées et en lien avec la solidarité entre les générations et les habitants du territoire.

Les projets 2021 :

- ➔ Mise en place d'un réseau parentalité, co-porté par l'Agglomération et le service solidarité de la délégation du Pays de Retz - Conseil Départemental de Loire-Atlantique (4 réunions de commission, 2 COPIL)
- ➔ Création d'un guide famille à destination des familles pour les accompagner dans la parentalité – action copilotée par le CISPD et le service PEEJ de l'agglo – édition et diffusion de 2500 guides 0-3 ans/4-10 ans et 2500 guides 11-17ans/18-25 ans auprès des établissements scolaires du primaire et secondaire, des EDS, des CCAS, Polices municipales, gendarmeries, structures PEEJ...
- ➔ Réseau Santé et bien-être des adolescents, co-porté par le service solidarité de la délégation du Pays de Retz - Conseil Départemental de Loire-Atlantique, l'éducation nationale, la Maison des adolescents et l'agglomération
- ➔ Matinée de sensibilisation des élus à la santé et au bien-être des ados sur le Pays de Retz.

- **Le dispositif de Logements saisonniers**

5 communes de Pornic agglo Pays de Retz sont labellisées communes ou station de tourisme : La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Pornic, Préfailles et Saint-Michel-Chef-Chef. Elles ont ainsi l'obligation de signer avec l'Etat une convention relative aux actions mises en place pour favoriser le logement des travailleurs saisonniers. De par son intérêt communautaire, l'agglomération a piloté l'élaboration de cette convention.

Deux orientations stratégiques ont été retenues pour la mise en application de cette convention :

- Renforcer le partenariat entre les professionnels du tourisme et les collectivités afin de faire émerger de nouvelles solutions,
- Mieux informer, former et accompagner la ressource locale pour limiter les besoins en logement.

Ces orientations ont été déclinées en 3 grands objectifs qui seront poursuivis sur les trois prochaines années :

- Améliorer l'état de la connaissance des enjeux/besoins et des réponses à apporter en matière de logement pour les travailleurs saisonniers, notamment en mettant en relation les professionnels du tourisme du territoire,
- Poursuivre le développement des dispositifs existants ou en cours de création pour offrir de nouvelles solutions d'hébergement,
- Intégrer la problématique des travailleurs saisonniers dans les différentes politiques publiques : formation et mobilités notamment.

- Un travail entamé aux côtés des employeurs

Un questionnaire a été mis en ligne en avril à destination des employeurs de travailleurs saisonniers. L'objectif était de mieux appréhender les difficultés qu'ils rencontrent et de mettre en place des temps d'échanges réguliers avec l'agglomération.

55 employeurs ont répondu au questionnaire, majoritairement situés sur le littoral, travaillant dans les secteurs de l'hôtellerie, bar et restauration.

Il est apparu que le logement n'était pas l'unique frein à l'embauche de travailleurs saisonniers, la mobilité et la qualification des candidats sont également des facteurs clés.

Des premiers temps d'échanges ont eu lieu en novembre et décembre afin de définir collectivement des pistes d'actions communes entre l'agglomération et les employeurs. Ces échanges ont réuni une dizaine d'employeurs.

- Extension du dispositif d'hébergement chez l'habitant à l'ensemble du territoire

Avec le contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, de nombreux propriétaires n'ont pas souhaité continuer à accueillir des saisonniers ou apprentis dans leur logement.

Néanmoins, 252 demandes de logements ont été formulées et le dispositif a permis de loger une cinquantaine de personnes. 65 solutions de couchage étaient proposées.



- **Mise en chantier des Résidences Jeunes Actifs (RJT)**

L'année 2021 marque la mise en chantier des deux résidences jeunes actifs de Pornic et de Sainte-Pazanne. Les travaux ont démarré au printemps, une visite de chantier a été organisée le 10 septembre sur le site de Sainte-Pazanne en présence des élus de l'Agglomération, de CISN Résidences Locatives, du gestionnaire Adelis, du Conseil départemental et d'Action Logement.

- **Les garanties d'emprunts en faveur de la production de logements locatifs sociaux**

Des garanties d'emprunts ont été accordées par la communauté d'agglomération. Cela concerne 22 nouveaux logements sociaux

➔ Les prêts garantis représentent près de 780 000 €.

- **Subvention à l'ADIL**

Une subvention de 7 000 € a été accordée à l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), qui a accueilli 49 personnes lors des permanences sur l'agglomération (Pornic, Sainte-Pazanne et Villeneuve-en-Retz). Pour rappel, l'ADIL apporte des conseils juridiques et financiers dans le domaine du logement, non facturés aux usagers du service.

➔ Au total, plus de 600 consultations ont été sollicitées par des ménages de Pornic agglo Pays de Retz en 2021

• **Le Contrat Local de Santé**

En 2021, les élus de l'agglomération ont délibéré pour la mise en place du contrat local de santé (CLS). Véritable outil d'une politique de santé publique adaptée à notre territoire, conclu entre les collectivités territoriales et l'Agence Régionale de Santé (ARS), il permet de mobiliser les acteurs locaux, et de créer des synergies entre eux autour d'un projet commun. Son objectif : réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Le CLS n'est pas une obligation réglementaire. Il découle de la volonté des collectivités territoriales d'apporter une réponse adaptée aux besoins de santé de leur population.

Aussi, en janvier 2021, un agent a été recruté au poste de coordinatrice du CLS. Une lettre de cadrage a été rédigée avec l'appui de l'ARS. Le cabinet d'étude en santé publique, Icone Médiation Santé est retenu pour mener à bien l'élaboration de ce CLS. Les travaux de diagnostic et de construction de la stratégie se sont étalés sur l'année 2021.

Sans attendre la fin des travaux d'élaboration et la signature du Contrat, quelques actions ont déjà pu débuter en 2021, notamment sur le volet « Santé environnementale » qui faisait l'objet d'attentes fortes :

- Qualité de l'air dans les Etablissement recevant un jeune public : sensibilisation des DGS par la DDTM et accompagnement de 2 communes dans leur plan d'action de surveillance,
- Programme 1000 premiers jours « l'éveil sensoriel et la santé environnementale au rythme des 4 saisons », co-construit avec le Pôle Petite enfance : retenu au titre de l'Appel à projets mené conjointement par l'ARS, la DREETS et la Commissaire à la lutte contre la pauvreté, ce programme s'étendra sur une année scolaire avec des actions à chaque saison, à destination des futurs et jeunes parents et des professionnels de l'accueil et de la périnatalité. Le programme a été lancé avec une conférence sur la santé environnementale qui a réuni 80 participants le 13/12 à l'Amphithéâtre Thomas Narcejac.
- Dispositif Mobil'écoute, en lien avec le CISPD
- Guide « Soutien psychologique » à destination des familles et professionnels en réponse aux syndromes dépressifs lié à au COVID19 chez les enfants, adolescents et jeunes adultes en lien avec le CISPD

Le poste de coordinateur et le travail mené par Icone Médiation Santé ont fait l'objet de co-financements par l'Agence Régionale de Santé et la Région.

• **Le conseiller numérique de l'agglomération**

Communiquer avec ses proches, déclarer ses impôts, effectuer des réservations, suivre la scolarité de ses enfants, etc. Tout, ou presque, se fait aujourd'hui en ligne. Or, ces démarches sont difficiles pour des personnes peu habituées à l'outil informatique. On estime qu'environ treize millions de Français sont encore « éloignés » du numérique.

Pornic agglo Pays de Retz a recruté depuis le 1^{er} décembre 2021 un conseiller numérique. Il intervient à raison d'une demi-journée par semaine, dans certaines communes de l'Agglomération qui ont souhaité bénéficier de ce nouveau service de proximité.

• **Le Pôle services à la famille et solidarité de l'agglomération**

⇒ Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petites Enfance de Pornic agglo Pays de Retz est un lieu d'écoute, d'informations et d'animation à destination des familles, assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile.

Le RAM propose, en toute neutralité, un espace de conseils et d'accompagnement auprès des différents publics et coordonne l'offre et la demande d'accueil du jeune enfant. Itinérant, il veille à offrir une équité de service aux 15 communes de l'agglomération.

La communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz compte 1654 familles ayant au moins un enfant de moins de 3 ans.

- 15 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant offrant 213 places d'accueil à temps plein dont 2 en gestion communautaire
- 522 Assistantes maternelles agréées sur le territoire dont environ 336 en activité,
- 9 Maisons d'Assistants Maternelles,
- 7 associations d'assistantes maternelles,
- 2 Lieux d'Accueil Enfants Parents

➔ En 2021 le Relais Petite Enfance a accueilli :

- 700 Familles et 254 Assistantes maternelles en RDV
- 221 jeunes enfants sur les temps d'animations

➔ En 2021 Le multi-accueil « La ronde des cubes » à St Michel-chef-chef et la micro-crèche « La gare des mini mousses » à Préfailles ont accueilli 57 enfants sur 247 jours d'ouverture sur l'année représentant 41 447 heures de présence.

En 2021 l'ancien projet du RAM entre dans son année d'évaluation. Un nouveau projet Relais Petite Enfance est réécrit en vue d'une contractualisation avec la CAF. Ce projet définit les missions et contours des actions pour les années 2022-2026. Les 3 grandes missions ont été réfléchies autour d'un même sujet : un accueil de qualité en lien avec la charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Certaines actions ont également été renforcées :

- L'information des familles sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire
- L'accompagnement du public vers l'utilisation du site développé par la CAF monenfant.fr
- L'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel dans une démarche de formation et d'analyse de la pratique

➔ Appel à Projet 1000 premiers jours « 1000 premiers jours de vie : l'éveil sensoriel et la santé environnementale au rythme des 4 saisons »

C'est un projet porté conjointement par le service Petite Enfance et le Contrat Local de Santé qui décline, au fil des saisons, des actions en vue d'apporter une sensibilité particulière à la question de l'alimentation du tout-petit.

Différents formats d'actions : conférences, tables rondes, ateliers parents enfants afin d'apporter des ressources aux jeunes parents ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance travaillant en collectivité ou à domicile.

- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) La Parent'aise obtient son agrément CAF en janvier 2021.

Itinérant sur 7 communes, il propose un espace ludique et adapté aux enfants de 0 à 4 ans sous la responsabilité d'un de leur parent. Cette structure a été créée en partenariat avec la communauté d'agglomération.

Ce lieu d'écoute et d'attention sans visée thérapeutique offre un espace ressource aux parents gratuit et anonyme.

Sur l'année 2021 :

- 15 accueillantes
- 28 sessions LAEP
- 340 participants dont 152 familles et 207 enfants

La fréquentation conséquente et régulière des accueils de la part des familles note un réel besoin sur le territoire.

⇒ Enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2020, avec l'harmonisation de la compétence jeunesse, la communauté d'agglomération pilote sept accueils collectifs de Mineurs, situés sur les communes de Cheix-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef, Villeneuve-en-Retz et Vue.

Ces accueils pour les enfants de 3 à 12 ans sont de véritables lieux d'apprentissage de la vie en collectivité, d'accompagnement dans le développement de l'autonomie des enfants, leur sociabilisation, l'apprentissage de l'hygiène et du bien manger.

En 2021 :

- 501 enfants différents accueillis au moins 1 fois en ALSH
- 1116 enfants différents accueillis au moins 1 fois en APS
- +2.65% d'augmentation des heures en Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- +8.82% d'augmentation des heures en Accueil Périscolaire

Le Pôle Enfance représente 63 agents permanents et des saisonniers lors des vacances scolaires.

- L'année 2021 a vu la mise en place d'un nouveau projet : les séjours de vacances à destination de toutes les familles du territoire lors de l'été :
 - 3 séjours pour les 6/11ans (5jours/4nuits)
 - 4 séjours pour les 5/6ans (3jours/2nuits)
 - 127 enfants ont participé à ces séjours

- La Jeunesse

Le service jeunesse de la Ville de Pornic a été transféré à la CA en janvier 2021. 3 agents ont ainsi intégré le service et les harmonisations se sont poursuivies (projet de service, tarifs, modalités d'inscriptions...) La compétence jeunesse est ainsi exercée par Pornic agglo Pays de Retz sur les communes de Chaumes en Retz, Cheix-en-Retz, Pornic, Port-St-Père, Rouans, St-Hilaire-de-Chaléons, Ste-Pazanne et Vue.

Le pôle réunit l'animation jeunesse et l'information jeunesse. En 2021, l'équipe du pôle jeunesse comptait 15 agents + 5 à 9 saisonniers.

L'animation jeunesse comprend les temps d'accueil et d'animation en dehors du temps scolaire, au sein des sept Maisons de Jeunes ou bien lors d'animations extérieures ou de séjours. Celles-ci accueillent des jeunes de 11 à 17 ans.

En 2021 ont été accueilli :

- 581 jeunes auprès des maisons des jeunes
- 1350 adolescents au Point Information Jeunesse

➔ Pour compléter l'offre traditionnelle, plusieurs événements réalisés par le service ont eu lieu en 2021 :

- Scène ouverte du Crazy Day : à l'occasion de la fête de fin d'été, plusieurs jeunes artistes ont eu l'occasion de monter sur scène pour chanter, ou jouer de la musique,
- Stage soin animalier : proposé à trois reprises compte tenu de la forte demande, ces stages ont permis de découvrir le métier de soigneur et visiter une ferme pédagogique,
- Temps fort santé bien-être : le pôle jeunesse a contribué à l'organisation d'une matinée d'échanges sur le sujet de la santé et du bien-être des ados. Action destinée aux élus du Pays de Retz et organisée en partenariat avec le Département et le collège Olympe de Gouges (Ste Pazanne),
- Séjours en Corse : deux groupes de jeunes ont eu l'opportunité de partir en Corse durant une semaine. Des séjours organisés par les adhérents et partiellement financés grâce à des actions d'autofinancement.

⇒ Guichet des familles

Près de 2 000 familles et 2 500 enfants et jeunes utilisent les services Petite Enfance, Enfance, Jeunesse gérés en régie par l'agglomération. Le guichet des familles accueille et informe les familles, inscrit les enfants et adolescents dans les structures Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ).

Depuis la rentrée scolaire 2021, l'agglomération s'est dotée d'un logiciel de gestion unique pour gérer toutes les activités PEEJ. Ce nouveau mode d'organisation harmonisé permet de gagner en efficacité, de faire des économies d'échelle et d'établir une facture unique par familles pour l'ensemble des prestations. Les pointages des présences des enfants et adolescents dans les structures d'accueil sont maintenant réalisés sur tablette.

➔ Une tarification plus simple et plus juste

Le mode de calcul de la tarification des prestations Enfance (accueil périscolaire, accueil de loisirs) a évolué à la rentrée de septembre 2021. Un travail partenarial a été engagé afin d'harmoniser les tarifs pour plus d'égalité pour toutes les familles du territoire.

Le tarif des prestations repose sur le principe du « taux d'effort » : il est défini en fonction des ressources des familles sur la base du Revenu Fiscal de Référence et du nombre de personnes à charge.

Les grands Enjeux du territoire :

- Réduction des déchets ménagers
- Production locale
- Education à l'environnement
- Développer l'économie circulaire
- Alimentation saine accessible à tous

Compétences de l'agglomération concernées :

- Gestion des déchets
- Développement économique
- L'agriculture

Chiffres clés du territoire :

- 300,11 kg/hab/an (OM, Emb, Verres et papiers)
- 491 472 visites en déchèterie en 2021
- 14 152 109 € de dépenses de fonctionnement service gestion des déchets ménagers et assimilés

L'engagement financier de l'agglomération 2021 en quelques chiffres

- 72 117 € pour les actions de prévention des déchets
- 5 506,34 € pour le programme des animations scolaires (hors RH)
- Soutien associatif : 4 250 €
- 2 postes d'animatrices de la prévention et du tri des déchets

Les ODD concernés :



VI) Produire et consommer durablement

A- ACTIONS MENEES SUR LA REDUCTION DES DECHETS A COLLECTER ET A TRAITER

Pornic aggro Pays de Retz assure la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire.

• Le Plan de Prévention des déchets de l'agglomération

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Pornic Aggro Pays de Retz a été adopté le 05 Décembre 2019 pour une période de 6 ans. La mise en œuvre des actions s'étalera sur la période de 2020 à 2025.

Le plan comprend :

Trois axes transversaux :

- Sensibiliser et communiquer sur la prévention
- Rendre visible les actions de prévention sur le territoire et créer du lien entre les acteurs du territoire
- Développer l'éco-exemplarité dans les collectivités

Quatre axes thématiques :

- Réduire les biodéchets à la source et mieux les trier pour mieux valoriser
- Favoriser la consomm'action
- Inciter les entreprises à s'insérer dans une démarche d'économie circulaire
- Sensibiliser les populations de passage (résidence secondaire, tourisme)

• Partenariat avec la ressourcerie « Le Réservoir »

La Ressourcerie de l'Association « l'Atelier du Retz Emploi » dont le but la collecte et le réemploi d'objets pouvant être revalorisés, transformés et revendus ou recyclés sans but lucratif a été renommé « Le Réservoir » en 2021.

En plus de l'espace de réemploi ouvert en 2020 sur la nouvelle déchetterie de la Gènière, la déchèterie de Pont Béranger 2 a également ouvert un espace dédié au réemploi des objets collectés en déchèterie.

Les usagers du territoire de la Communauté d'agglomération peuvent venir déposer les objets qui ne leur sont plus utiles et qui pourraient trouver une seconde vie dans les boutiques solidaires de Ste-Pazanne et de St-Brévin.

L'association peut se déplacer et récupérer au domicile des habitants du territoire de la Communauté d'agglomération des objets encombrants sur demande et ce moyennant des frais de déplacement à la charge du demandeur.

➔ La ressourcerie a détourné 228 Tonnes d'objets en 2021 sur le territoire de Pornic Aggro Pays de Retz. Les quantités collectées ont augmenté de 22% en 2021 par rapport à 2020.

Le partenariat mis en place entre l'association et la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz permet à la collectivité d'offrir aux habitants une alternative à l'élimination d'objets pouvant trouver une seconde vie, de répondre à son obligation de promotion de la prévention des déchets et de diminuer au maximum la quantité de matériaux enfouis.

En contrepartie, la Communauté d'agglomération contribue de différentes manières aux activités menées par l'association :

- Communication auprès de ses habitants sur les services proposés par l'Association (services qui contribuent à la prévention des déchets ménagers).
- Prise en charge financière d'une benne destinée à recevoir les déchets ultimes issu du tri opéré après la collecte et ne pouvant être ni mis à la vente, ni valorisés. En 2021, 27 Tonnes de déchets non valorisables déposés dans cette benne ont été pris en charge par la Communauté d'agglomération pour un total de 5 500 €.
- Contribution financière pour la gestion des objets provenant du territoire de la Communauté d'Agglomération. En 2021, la collectivité a ainsi versé 30 766 € de participation financière à l'association pour soutenir ses actions, notamment sa contribution à diminuer les apports d'objets réutilisables ou revalorisables en déchèterie.

➔ Une nouvelle convention a été signée en 2021 pour confirmer le partenariat entre Pornic Agglo Pays de Retz et Le Réservoir.

- **Soutien au compostage individuel**

Depuis 2015, une aide financière de la communauté d'agglomération pour l'achat d'un composteur dans le commerce par l'utilisateur a été mise en place. Depuis le 1er janvier 2021, le montant de l'aide a été doublé pour atteindre un montant de 40€.

- Pour l'année 2021, 446 aides au compostage ont été allouées.

En parallèle de cette action, la collectivité a décidé de proposer la mise à disposition d'un composteur, en même temps que les bacs de collecte classique pour chaque nouvelle construction. Cette action a pu être mise en œuvre à partir d'octobre 2021 et a permis d'équiper 50 foyers.

- **Soutien au compostage de quartier**

Un site de compostage de quartier est installé depuis novembre 2013 sur l'aire de pique-nique de la commune de Port Saint Père. Initié par la Commission environnement de la commune et soutenu par Pornic agglo Pays de Retz, cet outil de réduction des déchets connaît une fréquentation stable et régulière depuis plusieurs années. Ainsi, chaque semaine, 10 foyers en moyenne se sont présentés à la permanence du samedi matin tenue par des bénévoles pour déposer leurs déchets de cuisine dans les composteurs. Plus d'une tonne de déchets est ainsi recyclé chaque année.

Le soutien au compostage de quartier est une action définie et à développer dans le cadre du PLPDMA.

Pendant l'année 2021, 5 premiers sites ont été identifiés et les démarches pour l'installation de composteurs ont été réalisées (visites de sites, rencontres avec porteurs de projets, commande matériel, formations compostage)

- **Stop pub**

La Communauté d'agglomération incite à la réduction des déchets papiers en éditant et mettant à disposition des usagers des autocollants Stop Pub à coller sur les boîtes aux lettres (autocollant disponible sur les antennes de l'agglomération et à l'accueil des mairies).



- **Lutte contre le gaspillage alimentaire**

En 2021, Pornic Agglo Pays de Retz a accompagné le restaurant scolaire de Chauvé dans ses actions de lutte contre gaspillage alimentaire. Dans un contexte pourtant difficile de mise en place du protocole sanitaire renforcé dans les restaurants scolaires, l'équipe du restaurant scolaire a obtenu une réduction de 28% de ses déchets.

Pornic Agglo a accompagné le restaurant par :

- La rédaction d'un diagnostic,

- Des visites et échanges avec les responsables et l'équipe,
- L'organisation de réunions pour sensibiliser l'ensemble de l'équipe.

Une animation au centre de loisirs a complété cet accompagnement le vendredi 5 novembre 2021. 30 enfants ont répondu à un quizz, échangé sur le gaspillage et participé à un jeu de rôle sur ce thème.

B- L'ANIMATION SUR LA PREVENTION DES DECHETS ET LE GESTE DE TRI

Dans le cadre des missions de collecte et de traitement des déchets de l'agglomération l'animation auprès du public sur cette thématique est très développée. En effet la Communauté d'agglomération a dans ses effectifs deux animatrices du tri et de la prévention des déchets. Tout au long de l'année des animations à destination de plusieurs types de publics sont réalisées sur le territoire.

• Les animations scolaires

⇒ Animations en classe

Cette année, une nouvelle animation a été proposée sur le thème « le compostage et les petites bêtes ».

➔ 2021 : 23 animations ont été réalisées et près de 536 élèves ont été sensibilisés à la réduction et au tri des déchets.

⇒ Visites scolaires de l'Eco Centre

Pornic aggro Pays de Retz propose la visite de l'Eco Centre, unité de traitement des déchets du territoire. Le transport est pris en charge par l'agglomération.

➔ En 2021, l'Eco Centre a accueilli 708 élèves lors de 27 visites.

⇒ Journée Vendée Tri/ maison de la Pêche et de la Nature

Depuis 2019, les écoles primaires de l'agglomération peuvent visiter le centre de tri Vendée Tri situé à la Ferrière en Vendée. L'ensemble des emballages de Pornic aggro Pays de Retz se dirigent vers ce centre pour y être triés et suivre par la suite leurs différentes filières de recyclage. Pour optimiser les transports, le syndicat départemental Trivalis, propose aux élèves de profiter d'une animation complémentaire avec la Maison de la Pêche et de la Nature située à 5 min du centre de tri.

➔ En 2021, 5 classes soit 113 élèves ont participé à cette journée.

• Visites grand public de l'Eco Centre

Ces visites se déroulent les 1ers mercredis de chaque mois et les 3èmes mercredis du mois juillet et août et permettent aux usagers de découvrir comment une partie des déchets est valorisée en compost. La visite commence par l'espace ludique et pédagogique, dédié à la découverte de la biodiversité et du fonctionnement du sol. Puis le parcours permet de comprendre le fonctionnement de l'usine et de découvrir l'installation de stockage des déchets non valorisables (ISDND).

➔ En 2021 105 personnes ont pu découvrir l'envers du décor au cours de 10 visites sur l'année 2021

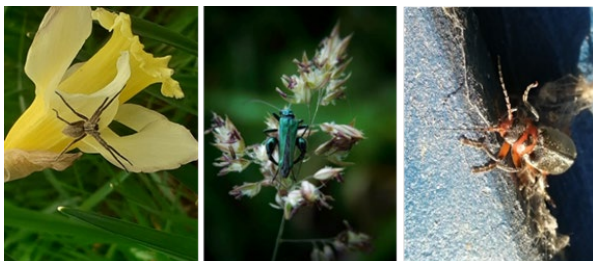
• Evènement « Tous au Compost »

Tous au compost ! » est un évènement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques (compostage domestique, partagé, en établissement...). Cette année, cet évènement s'est déroulé du 27 mars au 10 avril 2021.

L'agglomération a organisé sa 1ère édition afin d'informer, sensibiliser, convaincre et développer la pratique du compostage de proximité et la gestion de proximité des biodéchets.

A cette occasion un concours photo a été lancé « Les petites bêtes de nos jardins ». Modifier le regard que l'on porte sur la petite faune et sur les artisans du recyclage était l'objectif recherché par ce concours. Eveiller la curiosité, sensibiliser à la biodiversité et créer de l'émulation autour de ce thème ont également été visés.

Une trentaine de personnes ont pu déposer leurs œuvres pendant ces semaines. Une première sélection a permis de déterminer 12 lauréats. Ces 12 photos ont ensuite été soumises au vote du public sur Facebook. Les trois gagnants se sont répartis les lots suivants : un panier de produits du Pays de Retz, un livre « Compost et Paillis » de Denis Pépin, un brass'compost.



Dans le cadre de cet événement, des visites du site de compostage partagé de Port Saint Père ont également été proposées aux élus et aux membres du conseil de développement. L'objectif de ces visites était de convaincre les décideurs et les citoyens de la faisabilité d'un tel projet et de l'intérêt de leur développement sur le territoire.

- **Animation grand public : Recycler ses déchets au jardin**

L'agglomération propose des ateliers pour se familiariser avec la pratique du compostage et de gestion sur place des ressources végétales. Les ateliers permettent d'acquérir des techniques pour Réduire, Réutiliser, et Recycler les déchets végétaux directement au jardin. Ces ateliers sont animés par un Educateur du CPIE Logne et Grandlieu, ils se veulent pratiques et pragmatiques et privilégient une forme de bon sens et de simplicité de mise en œuvre.

Ils permettent de :

- Réduire dès la conception en faisant des choix d'organisation de l'espace, dans les variétés sélectionnées...
- Réutiliser par la haie de Benje, le paillage en utilisant les ressources du jardin.
- Recycler en compostant.

➔ En 2021, 6 animations ont été proposées. 67 personnes ont été sensibilisées.

- **Opération de broyage des déchets verts**

Pour inciter les communes à organiser des événements de sensibilisation au broyage auprès de ses usagers, la Communauté d'Agglomération finance la location de broyeurs lors des événements. En 2021, les communes de Sainte Pazanne, Saint Hilaire Chaléons et Port Saint Père ont organisé une nouvelle demi-journée de Broyage. Cette demi-journée a été l'occasion pour 31 personnes de venir broyer leur végétaux et/ou récupérer du broyat mis à disposition par les services communaux.

- **Les animations estivales**

Pour des raisons sanitaires, cette année encore, il n'y a pas eu de jeu de l'oie géant sur l'environnement sur les plages. Seuls les stands d'informations sur les marchés littoraux ont été maintenus afin d'aller à la rencontre des administrés et de sensibiliser les résidents permanents et secondaires et les vacanciers, au compostage, à la réduction de vos déchets, au tri et au recyclage et à la gestion des déchets au quotidien.

➔ Ainsi, 10 animations ont été réalisées lors desquelles 403 personnes ont été sensibilisées.

• Semaine Européenne de la réduction des déchets

Il s'agit toujours d'un temps fort de mobilisation pour sensibiliser les citoyens à la nécessité de réduire les déchets et leur donner les clés pour agir au quotidien. Cette semaine permet de mettre en lumière et d'essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation afin de réduire les déchets, de lutter contre le gaspillage alimentaire, de promouvoir le compostage, de favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation et lutter contre les dépôts sauvages.

⇒ Réalisation d'une plaquette présentant l'évènement

L'édition 2021 s'est déroulée du 20 au 28 novembre. A cette occasion, l'agglomération a souhaité mettre en valeur les animations organisées par les acteurs du territoire (associations, ressourcerie, commerçants, communes...) qui agissent en faveur de la réduction des déchets à travers un programme commun édité et diffusé.



➔ Au total sur le territoire ce sont 17 animations diverses et variées qui ont pu voir le jour grâce à la participation active de 11 structures.

⇒ Zones d'échanges en déchèterie :

L'agglomération a lancé une 1ère édition de zone d'échanges en déchèterie. Le principe : donner des objets en bon état donc les usagers n'ont plus d'utilité et dont ils souhaitent se séparer et ils peuvent reprendre gratuitement les objets dont ils ont besoin. C'est l'opportunité de donner une seconde vie aux petits objets (petit électroménager, livres, outils...) et de faire un geste solidaire. Deux dates ont été programmées sur deux déchèteries du territoire permettant de détourner 501 kg de déchets pour 200 kg de repris par les usagers.

⇒ Animations sur les espaces jeunes :

Lors de cette semaine événementielle, quinze jeunes ont participé à un atelier « cuisine des invendus » en récupérant et cuisinant des fruits et légumes et sept jeunes qui sont venus pour une après-midi « Sauve un vêtement » et faire du troc de leurs affaires.

• Animations en partenariat avec le service enfance/jeunesse

⇒ Projet « Soins Animaliers »

Dans le cadre des projets d'animations « soins animaliers » du service jeunesse, le Service Gestion des Déchets est intervenu pour sensibiliser les jeunes de 10 à 14 ans sur la lutte contre les dépôts sauvages et les bons gestes de tri à adopter.

➔ 3 sessions ont été organisées permettant de sensibiliser 22 personnes.

⇒ Jeu de l'oie et Basket Tri

Le Service Gestion des Déchets a proposé un atelier « Jeu de l'oie et Basket tri » au Val Saint-Martin auprès de 40 jeunes de 11 à 14 ans.

⇒ Animations ALSH sur le compostage et les petites bêtes

Pour accompagner la mise en place d'un composteur au centre de Loisirs de La Plaine sur Mer, une demi-journée d'animation a eu lieu. 42 enfants ont pu découvrir le fonctionnement du composteur.

⇒ Animation A2F :

En décembre 2021, 12 jeunes accompagnés dans un dispositif de remobilisation ont participé à un atelier de sensibilisation à la réduction des déchets.

• Sensibilisation au tri auprès des services de l'agglomération, des mairies et des entreprises du territoire

Le Service gestion et prévention des déchets en 2021 est intervenu auprès :

- Des agents des Services Techniques et de la Médiathèque de Pornic : 3 sessions - 23 personnes sensibilisées
- Des agents des Ports du territoire : 2 sessions - 20 personnes sensibilisées
- Des saisonniers du prestataire de collecte : 5 personnes sensibilisées

C- L'AGRICULTURE, UN ENJEU CRUCIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE

La communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz est un territoire à dominante rurale. En 2016, 72%¹ de la superficie totale du territoire est occupée par des terres agricoles.

En 2018, on comptabilise 261 sièges d'exploitation qui valorisent 26 435 hectares de SAU (surface agricole utile).

De nouvelles pratiques de production et de consommation émergent en Pays de Retz depuis quelques années. Une offre locale et en circuits courts se structure sur le territoire. De nombreuses initiatives sont été recensées à l'image de « Produit en pays de Retz », une association qui promeut les circuits courts, de restauration scolaire qui œuvrent contre le gaspillage alimentaire, de structures qui se développent dans l'éco pâturage et autres actions en lien avec cet enjeu. La communauté d'agglomération souhaite favoriser le maintien d'une agriculture dynamique, innovante et durable sur le territoire et développe ses actions en ce sens.

¹Base de données MOS Loire Atlantique – Territoires Agricoles (2016)

• Conventionnement avec la chambre d'agriculture

La convention de partenariat pluriannuelle avec la Chambre d'agriculture arrivant à son terme en fin d'année 2021, la Mission Agriculture/milieux naturels a travaillé à la refonte et à la rédaction d'une nouvelle convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour les années à venir.

La nouvelle convention a été définie sur 3 ans, de 2022 à 2024, et s'articule autour de 4 grandes orientations :

- La préservation et la reconquête du foncier agricole
- Le maintien de l'économie agricole
- L'adaptation au changement climatique et l'accompagnement des agriculteurs dans les transitions énergétiques et écologiques
- La communication autour de l'agriculture

• Soutien et accompagnement des producteurs locaux

Dans le cadre de la crise sanitaire, le service Développement économique de l'agglo a mis en place un baromètre économique pour étudier les impacts de la crise sanitaire sur l'économie locale et proposer des mesures de relance économiques adaptées. La Mission Agriculture/milieux naturels est venue en appui pour entrer en relation avec les producteurs et quatre d'entre eux ont accepté d'être contactés régulièrement et suivis dans le cadre du baromètre économique, qui s'est poursuivi jusqu'au printemps 2021.

⇒ La plaquette vente directe

La plaquette vente directe a été mise à jour pour la nouvelle édition 2021-2022. La nouvelle édition a permis de recenser 82 producteurs locaux contre 54 dans l'édition précédente. A noter également : 10 producteurs en vente directe de la commune de Villeneuve-en-Retz (intégrée à l'agglo en 2020) ont rejoint la plaquette.

L'ensemble des données collectées sur les agriculteurs en vente directe a permis d'alimenter l'observatoire agricole lancé en 2019.

Enfin, la Mission Agriculture & milieux naturels a suivi la boutique de vente en ligne de produits locaux « Mon Panier de Retz » créée en 2020 en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, financée par la Région des Pays de la Loire, et portée par l'Association Produit en Pays de Retz.

- ➔ En 2021, l'agglo a attribué une subvention de 3000 € à l'Association Produit en Pays de Retz pour qu'elle puisse développer la communication autour de « Mon Panier de Retz ».

• Le Projet Alimentaire territorial

La Mission Agriculture/milieux naturels poursuit sa participation au comité de pilotage du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Retz porté par le PETR du Pays de Retz.

Une concertation en ligne autour des enjeux et actions prioritaires du PAT a été organisée en début 2021. Tous les partenaires du PAT du PETR ont aussi été concertés pour préfigurer le plan d'actions. Les résultats de cette concertation ont permis d'aboutir à un plan d'actions autour de 5 enjeux majeurs, validé en Comité Syndical du PETR le 29 juin 2021 :

1. Rendre l'alimentation de qualité et de proximité accessible à toutes et tous et limiter le gaspillage alimentaire
2. Inscrire l'agriculture dans la transition climatique et dans les enjeux de santé publique
3. Faciliter les débouchés aux producteurs et l'accessibilité aux mangeur-ses
4. Sensibiliser l'ensemble des mangeur-ses à une alimentation saine et durable
5. Pérenniser le foncier et les activités agricoles et profiter du renouvellement des exploitants pour impulser de nouvelles dynamiques

L'agglomération a déjà engagé des actions répondant aux enjeux du PAT.

D- L'ECO EXEMPLARITE DE L'AGGLOMERATION DANS LA CONSOMMATION DURABLE

- **Eco pâturage**

Certains espaces verts de l'agglomération sont entretenus grâce à l'Eco Pâturage. Aujourd'hui 2000 m² sont concernés par cette technique. Les communes, dotées d'un foncier d'espaces verts conséquents se tournent également vers ce dispositif de plus en plus valorisé auprès des habitants du territoire.

Cette technique a deux intérêts : la réduction des émissions de GES et la valorisation d'un système agricole auprès d'entreprises du territoire. Cette gestion naturelle constitue un lot à part entière dans le futur marché d'entretien des espaces verts de l'agglomération.

- **Adhésion à RESECO et Clauses Environnementales dans les marchés publics**

Dans l'objectif de consommer durablement, la collectivité est adhérente au RESECO depuis 2019. Cette adhésion aide le service marché public dans la rédaction des cahiers des charges sur les dimensions économiques, sociales et environnementales, notions essentielles du développement durable.

→ Coût de l'adhésion annuelle 1750€

Pour compléter cette adhésion, le service marché public incite les services à inclure dans leurs critères de jugement des critères environnementaux dans l'optique de consommer de manière durable. Aussi les enjeux environnementaux et sociaux sont des notions mentionnées dans les dossiers de consultation des entreprises.

Les grands Enjeux du territoire :

- Développer la démocratie participative
- Devenir du territoire à horizon 2030

Compétences de l'agglomération concernées :

- Animation du Conseil de Développement
- Direction Générale

Chiffres clés du territoire :

- 42 membres pour le conseil de développement (égalité Homme/Femme)

Répartition du budget 2022 en fonction des axes du projet de territoire

- Axe 1 : Adaptons-nous face à l'urgence climatique : 51 millions d'€
- Axe 2 : Prenons appui sur ce qui nous unit : 10 millions d'€
- Axe 3 : Mobilisons-nous pour être à la hauteur des défis sociaux : 35 millions d'€

Les ODD concernés :



VII) Impliquer et mobiliser les élus, les services et le territoire autour des enjeux de Développement Durable

A- LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE AU CŒUR DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le conseil de développement de Pornic agglomération Pays de Retz réunit 42 membres bénévoles issus des 15 communes de l'agglomération désignés par les élus de la collectivité territoriale, sous la houlette du président du Conseil de Développement. Il s'agit de personnes issues de la société civile (chefs d'entreprises, commerçants, responsables associatifs et syndicaux, directeurs d'établissements scolaires ou administratifs, etc.) et d'élus choisis pour leur investissement.

Leurs actions sont soutenues et facilitées par les agents de la collectivité et l'appui financier, autant que de besoin, de Pornic agglomération Pays de Retz.

Une volonté de réfléchir ensemble sur 6 thématiques au travers de commission dédiées :

• L'Environnement

⇒ La transition agricole : Une réflexion en partenariat avec les services de l'agglomération, la chambre d'agriculture et les élus communautaires a été mise en place en 2021. Il s'agit d'établir conjointement une stratégie territoriale sur la communication, les savoir-faire, savoir-être, l'évolution du monde agricole, la prise en compte de l'environnement, la biodiversité, etc.

⇒ La protection des zones sensibles :

- Une matinée citoyenne « nettoyage de plage » a été organisée à la Bernerie-en-Retz début juillet 2021. Cette action a eu lieu en partenariat avec la municipalité de la Bernerie-en-Retz, les services de l'agglomération et l'association Hironnelle

- Visite du composteur collectif de Port Saint Père : Dans le cadre de la semaine « Tous au compost » qui s'est déroulée du 27 mars au 10 avril 2021, le service Gestion des déchets de l'agglomération en partenariat avec les bénévoles du composteur collectif de Port Saint Père a proposé une visite de site de compostage de quartier, suivi d'un échange avec les bénévoles en présence des membres du conseil de développement

- Clean up Day : la commune de la Plaine sur Mer s'est mobilisée, en co-organisation avec l'association Hironnelle, pour le World Clean Up Day, journée mondiale du nettoyage de la planète le 18 septembre 2021. Le Conseil de Développement était associé à cet événement.

⇒ Travaux inter-conseil de développement : Une démarche inter Conseils de développement est engagée depuis 2018. Les territoires de la CARENE, Pornic agglomération Pays de Retz Sud Estuaire, Cap Atlantique, Nantes Métropole, Estuaire et Sillon sont impliqués.

En 2021, l'objectif de ces travaux était d'informer la population sur le changement climatique des territoires littoraux et Estuariens et recueillir la perception des citoyens. Un document final regroupant toutes les informations

scientifiques concernant les risques de submersion marine & inondations du littoral et rétro littoral sera présenté aux élus courant 2022.

- **La Mobilité**

La commission Mobilité du Conseil de développement a apporté sa contribution au Plan de Mobilité (PDM) lancé par Pornic agglo Pays de Retz.

Le document de synthèse du Plan de Mobilité "enjeux, objectifs et propositions d'actions concrètes" a été étudié au sein de la commission pour avis et propositions.

- **Le Numérique**

La commission Numérique a poursuivi les travaux engagés lors du précédent mandat qui a fait émerger un besoin crucial pour faire sortir nos concitoyens de l'illectronisme, en particulier chez nos aînés.

Sur deux mandatures, la commission Numérique a travaillé intensément sur ce sujet pour trouver des solutions.

Le consensus a abouti à une solution de formation de formateurs délivrée par l'ASEPT (issue de la MSA).

- **Culture du territoire et développement**

La commission a souhaité mettre en synergie les acteurs du territoire investis dans la valorisation du patrimoine.

En 2021, des apports de connaissances et des rencontres avec les acteurs du patrimoine en direction des membres de la commission ont été réalisés.

- **Bien vivre ensemble**

⇒ L'habitat : Les groupes-projets de la commission Bien Vivre Ensemble ont travaillé sur un projet commun :

L'exploration de nouvelles formes d'habiter, de bien vivre ensemble, toutes générations confondues...

Un état des lieux sur ce qui existe comme forme d'habitats alternatifs a été réalisé sur les 15 communes de l'agglomération.

Au mois de mai 2021, chacun des participants de la commission avait pour mission d'aller à la rencontre des élus chargés de l'urbanisme dans deux communes de l'agglomération. Le but étant de répondre à un questionnaire concernant les habitats pour seniors et les habitats pour juniors : les habitats existants, ou en projet et les besoins des habitants. Grâce aux différentes recherches, la commission a choisi un habitat innovant en vue d'organiser une visite.

- **La Communication**

Un groupe de membres du Conseil de développement s'est intéressé à l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz

➔ Quels constats concernant l'accueil des nouveaux arrivants ?

➔ Quel regard sur ce qui se fait déjà ? A l'agglo et ailleurs...

Le projet se poursuivra sur l'année 2022 grâce aux retours de ce travail aux élus.

B- LE PROJET DE TERRITOIRE : FAIRE MAINTENANT, FAIRE DURABLEMENT

Le projet de territoire de Pornic agglo Pays de Retz a été approuvé en 2021. Ce document est le résultat d'un travail collectif de plus de deux ans, associant l'ensemble des élus du territoire, les acteurs sociaux économiques, le Conseil de développement, des habitants... C'est un outil indispensable pour définir les défis prioritaires des dix prochaines années. Véritable feuille de route, le projet de territoire permet de bâtir une agglomération où chacun pourra continuer à habiter, travailler, entreprendre, se déplacer, consommer, se divertir, partager du temps et des idées... Le tout de façon durable et harmonieuse.

Ce projet de territoire s'organise autour de trois grands axes :

- Adaptons-nous face à l'urgence climatique
- Prenons appui sur ce qui nous unit,
- Mobilisons-nous pour être à la hauteur des défis sociaux

Ces axes vont se déployer au travers de l'action des services à partir de 2022.

GLOSSAIRE

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PLPDMA : programme de prévention des déchets ménagers et assimilés

PDM : Plan des Mobilités

SDMA : Schéma Des Modes Actifs

VAE : Vélo à Assistance Electrique

ADEME : Agence de la Maitrise de l'Energie

SARE : Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique

PTRE : Plateforme Territorial de la Rénovation Energétique

PETR : Pole d'Equilibre Territorial et Rural

PAT : Projet Alimentaire Territorial

SIG : Système d'Information Géographique

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer